



Commune de Ecques

Plan Local d'Urbanisme

Rapport de présentation partie 2 :
fiches de préconisations des éléments de patrimoine repérés
au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme
(Partie réalisée par l'Agence d'Urbanisme de Saint-Omer)

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal
en date du :

Pôle Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer

PLU -Ecques

Fiches de préconisations

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	2	N° de fiche	1
Identification	Brasserie-Malterie Canler-Laheyne		
Localisation	38 et 56, rue de Cauchie		
Dispositions réglementaires	Permis de démolition		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Composée de vastes ateliers, d'un magasin de vins et spiritueux et d'un logement patronal, le tout formait jadis un petit complexe industriel. Aujourd'hui les infrastructures ont partiellement été supprimées pour permettre l'installation d'un magasin d'électroménagers mais le logis patronal et la malterie subsistent. Intérêt historique : Construite à partir de 1912, elle a cessé ses activités vers 1950. Etroitement liée à l'économie ecquoise de la première moitié du XXe siècle, la brasserie-malterie Canler-Laheyne fait partie des bâtiments évoquant une partie de l'histoire communale. Par ailleurs, elle est intégrée au sein d'un ensemble de trois anciennes brasseries présentes dans le centre d'Ecques. Intérêt paysager : Aussi, par son positionnement en face de l'église et à proximité de la place du bourg, elle contribue au maintien d'un tissu de bâtiments anciens dans le centre d'Ecques.		
Préconisations	Ensemble (Ces préconisations ne s'appliquent pas au magasin de facture récente) : - Maintenir l'unité architecturale et l'intégrité de l'ensemble Logement patronal et magasin de spiritueux : - Volume et toiture : Conserver la configuration du bâtiment, à savoir bâtiment à étage coiffé d'un toit à croupes. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage » et le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir des tuiles orangées. - Façade : Maintenir le rythme vertical de la façade par la conservation de l'emplacement des baies actuelles. Pour ces dernières, la conservation des linteaux cintrés, des clés et des sommiers est nécessaire. Sous le chéneau, conserver les consoles. Malterie : - Volume et toiture : Conserver configuration du bâtiment en L avec toit en bâtière puis toit à brisis.		

	- Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. La suppression de la couche de peinture permettrait de redécouvrir les décorations effectuées à l'aide de la brique silico-calcaire (Cf ci-dessous). - Façade(s) : Préservation du décor en céramique, des baies cintrées, des demi-lunes toujours existantes et des ferronneries. En fond de cour, le retour à une porte roulante en bois serait souhaitable.
--	--



Figure 1 La brasserie au début du XXe siècle



Figure 2 Le logis patronal/magasin de spiritueux



Figure 3 La malterie

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme

N° de signalement	3	N° de fiche	2
Identification	Brasserie-Malterie Risbourgue-Cattez		
Localisation	109, rue de St-Omer		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : La brasserie-malterie Risbourgue Cattez présente l'intérêt d'être un ancien site industriel complet. Probablement déjà en activité vers 1895, l'atelier de fabrication côté voie visible aujourd'hui accuse la date de 1904 sur une cheminée. Le site se compose d'un logement patronal, et de deux ateliers de fabrication (malterie et brasserie). Le tout est en briques industrielles. Intérêt historique : Comme la brasserie Canler-Laheyne, la présence de la brasserie Risbourgue-Cattez fait écho à un savoir-faire rural présent à Ecques mais aujourd'hui disparu. Elle est elle aussi intégrée au sein d'un ensemble de trois anciennes brasseries présentes dans le centre d'Ecques. Intérêt paysager : Par son positionnement à proximité de la place du bourg, elle contribue au maintien d'un tissu de bâtiments anciens dans le centre d'Ecques.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'unité architecturale et l'intégrité de l'ensemble Logement patronal : - Volume et toiture : Conserver configuration du bâtiment à savoir quadrilatère à étage couvert d'un toit à croupes. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage » et le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Sous réserve du bon état du pignon contre la voie, le grattage de l'enduit pour retrouver une façade de briques serait envisageable. Pour ce qui concerne la toiture, le maintien des pannes flamandes est souhaitable. - Façade : Le rythme originel des baies a été modifié durant ou après les années 1950. Côté sud, conserver les linteaux cintrés. Brasserie : - Volume et toiture : Conserver le bâtiment dans sa configuration actuelle et le toit à brisis. Pareillement, maintenir la cheminée et l'extension avec petits carreaux opaques. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. Favoriser l'emploi de la panne flamande. - Façade(s) : Maintenir le rythme des travées et l'encadrement s'achevant par le linteau cintré des baies. Préservation des céramiques avec décor houblon, des frises de briques et des		

	ferronneries. Préserver lucarne pendante côté rue des Anglais. Sur l'extension : maintien de la partie vitrée et des lambrequins de bois. Malterie : - Volume et toiture : Conserver le bâtiment dans son élévation actuelle et le toit à brisis. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni en modifier l'appareillage. Pour ce qui concerne la toiture, conserver les pannes. - Façade(s) : Maintenir le rythme des travées (x5 au r.d.c. et x3 à l'étage) et les dimensions des ouvertures (linteau cintré des baies). Conserver la frise de briques et la lucarne avec encadrement béton.
--	---



Figure 4 Vue d'ensemble, au premier plan la brasserie



Figure 5 Vue d'ensemble, à gauche de l'image le logis, au centre la malterie

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	4	N° de fiche	3
Identification	Chapelle Notre-Dame des Affligées		
Localisation	Rue de Cassel [Hameau de Cauchie]		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Petite chapelle rurale édifiée en briques avec pignon de façade à redents. Intérêt historique : Cette chapelle datant de 1948 fait suite à un édifice religieux plus ancien. Sa reconstruction a été rendue nécessaire par les durs bombardements subis par Cauchie en 1944.		
Préconisations	Conserver l'ensemble		



Figure 6 Façade de la chapelle

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	5	N° de fiche	4
Identification	Ferme Gilliot		
Localisation	620, rue de Cassel		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Située au hameau de Cauchie, cette ferme édifiée entièrement en briques est organisée autour d'une cour carrée. La partie est du corps est flanquée d'un chartil. Si à première vue cet ensemble paraît représentatif des infrastructures agricoles de la fin du XIXe siècle, la construction des éléments le composant s'étend en fait des années 1860 aux années 1950. Le r.d.c. du logis est la partie la plus ancienne du corps comme l'indique les ancrs métalliques millésimées 1868. En revanche, l'étage du logis et les dépendances en fond de cour ont été construites après la Seconde Guerre mondiale. Intérêt historique : Partiellement soufflée lors d'un bombardement en 1944, cette ferme fait partie d'un ensemble, celui du patrimoine de la Reconstruction.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'intégrité de l'ensemble (caractère clos du corps de ferme) Logis : - Volume et toiture : Conserver l'élévation du bâtiment avec toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage » et le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Maintenir la différence de finesse de mortier entre le r.d.c. et l'étage. Pour ce qui concerne la toiture, conserver tuiles de couleur orangée. - Façade : Conserver le rythme des travées et la différence entre les encadrements des baies du r.d.c et celles de l'étage (Linteaux cintrés de facture 19^e au r.d.c. et linteaux droits à l'étage).Préserver les ancrs. Porche et dépendances : - Volume et toiture : Conserver l'organisation générale avec porche et corps de dépendances. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades et ouvertures : Maintenir les ouvertures faisant écho à différentes activités agricoles (portes d'étable, porte charretière...) Chartil : Conserver l'ensemble		



Figure 7 Vue d'ensemble du corps de ferme



Figure 8 Logis et porche

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	6	N° de fiche	5
Identification	Ferme		
Localisation	1615, rue de Cassel		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Elément faisant partie d'un ensemble architectural : Période de la Reconstruction [1945-1960]. L'ensemble est constitué d'un logis à étage en bordure de voie et d'un corps de dépendances « en L ». Intérêt historique : Cauchie d'Ecques a été fortement touché par les bombardements effectués en 1944 sur la rampe V1 installée à proximité. Les bâtiments édifiés dans le cadre de la Reconstruction sont autant de témoignages de cette page d'histoire du hameau.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'intégrité de l'ensemble (caractère clos du corps de ferme) Logis : - Volume et toiture : Conserver le bâtiment dans sa configuration actuelle, à savoir, bâtiment à étage couvert par toit à 4 pans. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage » et le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façade : Conserver la brique à parement lisse et le rythme de la façade, à savoir trois travées (Baies rectangulaires au r.d.c., encadrement de la porte d'entrée par voussures de briques, oriels à l'étage et lucarne au niveau de l'étage sous combles). Porche et dépendances (partie visible depuis la voie): - Volume et toiture : Conserver la configuration générale du corps de bâtiments (Maintien du caractère clos de l'ensemble) - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades et ouvertures : Maintenir les ouvertures faisant écho à différentes activités agricoles (portes d'étable, porte charretière...) et conserver porche (ajouré dans sa partie supérieure)		



Figure 9 Vue d'ensemble du site



Figure 10 Façade du logis

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	7	N° de fiche	6
Identification	Ferme Dublique-Delohen		
Localisation	450, rue de Cassel		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Elément faisant partie d'un ensemble architectural : Période de la Reconstruction [1945-1960]. Avec son vaste logis en bordure de voie et ses dépendances assez volumineuses cette ferme est assez représentative de l'architecture agricole des années 1950-60. Intérêt historique : Cauchie d'Ecques a été fortement touché par les bombardements effectués en 1944 sur la rampe V1 installée à proximité. Les bâtiments édifiés dans le cadre de la Reconstruction sont autant de témoignages de cette page d'histoire du hameau.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'intégrité de l'ensemble (caractère clos du corps de ferme) Logis : - Volume et toiture : Conserver la configuration actuelle du bâtiment, à savoir quadrilatère à étage couvert par un toit à quatre pans et prolongé par un pavillon édifié de plain-pied. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage » et le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façade : Conserver la brique à parement lisse et veiller au maintien du rythme de la façade, à savoir trois travées comprenant chacune une baie au r.d.c. et une autre à l'étage. Préserver l'encadrement rectangulaire des différentes baies. Porche et dépendances (partie visible depuis la voie): - Volume et toiture : Conserver la configuration du corps de bâtiments. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades et ouvertures : Maintenir les ouvertures faisant écho à différentes activités agricoles (portes d'étable, porte charretière...)		



Figure 11 Vue d'ensemble



Figure 12 Vue des dépendances depuis la voie

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	9	N° de fiche	7
Identification	Ferme Bédague		
Localisation	1495, rue de Cassel		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Rupture du plan en cour carrée ; Utilisation brique de facture industrielle ; Volumes importants : Très caractéristique de l'architecture de la Reconstruction [1945-1960] en milieu rural. Intérêt historique : Cauchie d'Ecques a été fortement touché par les bombardements effectués en 1944 sur la rampe V1 installée à proximité. Les bâtiments édifiés dans le cadre de la Reconstruction sont autant de témoignages de cette page d'histoire du hameau.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'unité architecturale et l'intégrité de l'ensemble Logis : - Volume et toiture : Conserver la configuration du bâtiment, à savoir quadrilatère bâti sur deux niveaux (rez-de-chaussée et étage sous toit) coiffé d'un toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage (différence entre façade et murs gouttereaux). En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage » et le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façade : Maintenir le rythme de la façade, à savoir deux grandes baies rectangulaires avec linteau de béton courant sur la façade pour former un bandeau. Pareillement conserver organisation des baies au niveau de l'étage sous combles. Pour ce qui concerne spécifiquement l'entrée, conserver l'auvent de béton. Dépendances (partie visible depuis la voie): - Volume et toiture : Conserver la configuration du bâtiment, à savoir long plain-pied couvert par un toit à croupes. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades et ouvertures : Maintenir les ouvertures faisant écho à différentes activités agricoles (portes d'étable, lucarne pendante...)		



Figure 13 Vue d'ensemble du site

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	10	N° de fiche	8
Identification	Ferme		
Localisation	400, rue de Cassel		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Architecture agricole de la fin du XIXe siècle ou du début du siècle suivant. Fermette organisée autour d'une cour fermée avec logis en bordure de voie, petites dépendances édifiées perpendiculairement à la voie et grange en fond de cour.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'unité architecturale et l'intégrité de l'ensemble Logis : - Volume et toiture : Conserver la configuration du bâtiment, à savoir corps principal avec toit à brisis prolongé par ajout avec toit en bâtière, le tout édifié sur un seul niveau. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage » et le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Supprimer les briquettes faisant office de soubassement. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façade : Maintenir la frise de briques en gouttes. Grange et dépendances (partiellement visible): - Volume et toiture : Conserver l'organisation générale du corps de bâtiments. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. Pour ce qui concerne spécifiquement la grange, privilégier le maintien des bardeaux posés à clin. Au sujet de la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée.		



Figure 14 Vue d'ensemble

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	11	N° de fiche	9
Identification	Ferme Bruge-Cordiez		
Localisation	386, rue de Cassel		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Rupture du plan en cour carrée ; Utilisation brique de facture industrielle ; Volumes importants : Très caractéristique de l'architecture de la Reconstruction [1945-1960] en milieu rural. Intérêt historique : Cauchie d'Ecques a été fortement touché par les bombardements effectués en 1944 sur la rampe V1 installée à proximité. Les bâtiments édifiés dans le cadre de la Reconstruction sont autant de témoignages de cette page d'histoire du hameau.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'unité architecturale et l'intégrité de l'ensemble Logis : - Volume et toiture : Conserver bâtiment édifié sur un seul niveau sous toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage » et le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façade : Conserver l'organisation de la façade. Maintenir l'encadrement rectangulaire des baies et l'auvent de béton au-dessus de la porte. Dépendances : - Volume et toiture : Conserver la configuration générale du bâtiment (Long quadrilatère surmonté d'un toit en bâtière) - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. - Façade : Conserver les ouvertures de la façade (Porte à deux ouvrants superposés, baies, portes charretières et lucarnes pendantes).		



Figure 15 Vue d'ensemble, au premier plan le logis



Figure 16 Vue des dépendances depuis la voie

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	12	N° de fiche	10
Identification	Ferme		
Localisation	1315, rue de Cassel		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Corps de bâtiments en bordure de voie comprenant un logis à étage prolongé par un porche et des dépendances. Le tout est assez représentatif de l'architecture rurale de la première moitié du XXe siècle.		
Préconisations	Ensemble : - Veiller à conserver l'intégrité du corps de bâtiments. Logis : - Volume et toiture : Conserver le bâtiment dans sa configuration actuelle (r.d.c. + étage carré) - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage » et le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façade : Maintenir la brique à parement lisse et la configuration actuelle de la façade (série de trois travées). Porche et dépendances (partie visible depuis la voie) : - Volume et toiture : Conserver la configuration du bâtiment, à savoir plain-pied couvert par un toit en bâtière prolongé par passage couvert. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. - Façade : Maintenir la frise de briques et rétablir un porche avec lattes à claire-voie.		



Figure 17 Vue d'ensemble

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	13	N° de fiche	11
Identification	Ancien commerce (café ?)		
Localisation	1295, rue de Cassel		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Corps de bâtiments représentatif de l'architecture de la fin du XIXe siècle. Avec son implantation en bordure de voie et sa façade à 5 baies donnant sur la rue, il est un bon exemple de la façon de construire un petit commerce entre 1850 et 1939. Intérêt historique : Situé le long d'un axe passant, cet ancien commerce reflète un pan de l'économie rurale de la première moitié du XXe siècle.		
Préconisations	Ensemble : - Veiller à conserver l'intégrité et l'unité architecturale des structures face à la voie. - Volume et toiture : Conserver le bâtiment dans sa configuration actuelle (un niveau couvert par un toit à brisis, prolongé par passage couvert avec porche) - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage » et le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façade : Maintenir le rythme à 6 travées. Conserver les dimensions des baies et les linteaux cintrés. Veiller à la préservation du soubassement bétonné et de la frise de briques. La mise en place de lambrequins pour masquer les coffres de volets pourrait encore embellir cette façade. Conserver le porche à deux ouvrants avec porte piétonne.		



Figure 18 Vue d'ensemble

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	14	N° de fiche	12
Identification	Ferme		
Localisation	160, rue de Cassel		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Elément faisant partie d'un ensemble architectural : Période de la Reconstruction [1945-1960]. Avec l'abandon du plan en cour carrée, le vaste logis carré à étage et les dépendances assez volumineuses cette ferme est assez représentative de l'architecture agricole des années 1950-60. Intérêt historique : Cauchie d'Ecques a été fortement touché par les bombardements effectués en 1944 sur la rampe V1 installée à proximité. Les bâtiments édifiés dans le cadre de la Reconstruction sont autant de témoignages de cette page d'histoire du hameau.		
Préconisations	Ensemble : - Veiller à conserver l'intégrité et l'unité architecturale de l'ensemble Logis : - Volume et toiture : Conserver le bâtiment dans sa configuration actuelle, à savoir quadrilatère à étage surmonté d'un toit à quatre pans. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage » et le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façade : Conserver la brique à parement lisse. Maintenir le rythme de la façade, à savoir trois travées comprenant chacune une baie à encadrement rectangulaire au r.d.c. et une autre à l'étage. Dépendances : - Volume et toiture : Maintenir l'intégrité de l'ensemble du corps de dépendances. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage » et le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façade : Conserver les ouvertures originelles (Portes d'étable, porte charretière...) Porter une attention particulière au maintien de l'entrée charretière cintrée en fond de cour.		



Figure 19 Vue du logis



Figure 20 Vue du corps de dépendances face à la voie



Figure 21 Vue des dépendances en fond de cour

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	15	N° de fiche	13
Identification	Ferme Bultel-Cordiez		
Localisation	1195, rue de Cassel		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Elément faisant partie d'un ensemble architectural : Période de la Reconstruction [1945-1960]. Comprenant un logement en bordure de voie et des petites dépendances en fond de cour, cette ferme est un exemple assez soigné de reconstruction d'une petite unité agricole. Intérêt historique : Cauchie d'Ecques a été fortement touché par les bombardements effectués en 1944 sur la rampe V1 installée à proximité. Les bâtiments édifiés dans le cadre de la Reconstruction sont autant de témoignages de cette page d'histoire du hameau.		
Préconisations	Ensemble : - Veiller à conserver l'intégrité et l'unité architecturale de l'ensemble Logis : - Volume et toiture : Conserver la configuration du bâtiment, à savoir quadrilatère bâti sur deux niveaux (rez-de-chaussée et étage sous toit) coiffé d'un toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage » et le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façade : côté nord : Veiller au maintien du rythme de la façade, à savoir série de quatre baies avec encadrement rectangulaire et porte sous auvent de béton pour le r.d.c. et série de 3 baies au niveau de l'étage sous combles. Possiblement, intégrer les caissons de volets à l'intérieur ou derrière des lambrequins. Côté est : Maintenir la série de trois petites baies avec encadrement béton. Dépendance (en grande partie invisible depuis la voie) - Volume et toiture : Maintenir l'intégrité de l'ensemble - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage » et le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façade : Conserver les ouvertures originelles (Portes d'étable...)		



Figure 22 Vue du logis avec dépendances en fond de cour

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	16	N° de fiche	14
Identification	Ferme		
Localisation	1105, rue de Cassel		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Fermette présentant certains caractères propres à l'architecture rurale de la fin du XIXe siècle et du début du siècle suivant (Utilisation de la brique rouge à des fins d'ornementation, organisation des bâtiments autour d'une cour fermée présence d'un colombier...)		
Préconisations	Logis : - Volume et toiture : Conserver le bâtiment dans son élévation actuelle (Un seul niveau sous toit en bâtière) - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage » et le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façade : Retrouver le soubassement original et conserver la frise de briques. Dépendances (en grande partie invisible depuis la voie) - Maintenir la lucarne faisant office de colombier		



Figure 23 Vue d'ensemble avec logis en bordure de voie et dépendances en fond de cour

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	18	N° de fiche	15
Identification	Ferme 735 et 895		
Localisation	735 et 895, rue de Cassel		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Corps de ferme double à cour carrée. Représentatif des grosses infrastructures agricoles de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle.		
Préconisations	Ensemble : - Veiller à conserver le caractère clos des corps de bâtiments. - Volume et toiture : Veiller au maintien de l'unité du volume des différents bâtiments face à la voie (Série de bâtiments formant un corps, comprenant un seul niveau sous toit en bâtière). - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage » et le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façade : Maintenir le porche à deux ouvrants avec lattis à claire-voie et porte piétonne		



Figure 24 Vue d'ensemble du corps de bâtiments

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	19	N° de fiche	16
Identification	Calvaire Debienne		
Localisation	Angle rue de Cassel/rue de la Basse-ville		
Description/Intérêt	Intérêt historique : Calvaire érigé après la Seconde Guerre mondiale		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir le monument		



Figure 25 Le calvaire Debienne

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	20	N° de fiche	17
Identification	Maison		
Localisation	36, rue de la Basse-Ville		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Construction de briques représentative de l'architecture de la fin du XIXe siècle		
Préconisations	- Volume et toiture : Conserver le volume actuel du bâtiment et le pignon en wambergue. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage » et le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façade : Ne pas modifier l'emplacement des baies, conserver les linteaux cintrés et la frise de briques.		



Figure 26 Vue d'ensemble

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	21	N° de fiche	18
Identification	Remise des pompiers		
Localisation	Rue de la Basse-ville		
Description/Intérêt	Intérêt historique : Patrimoine communal Intérêt paysager : Par son positionnement à proximité de la place du bourg, elle contribue au maintien d'un tissu de bâtiments anciens dans le centre d'Ecques.		
Préconisations	- Volume et toiture : Conserver configuration actuelle, à savoir quadrilatère surmonté d'un toit en pavillon. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage » et le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façade : Maintenir l'entrée à encadrement en anse panier.		



Figure 27 Vue du bâtiment

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	22	N° de fiche	19
Identification	Maison		
Localisation	92, rue de Cauchie		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Maison de briques représentative de l'architecture de la fin du XIXe siècle (Utilisation massive de la brique, toit à brisis). Intérêt paysager : Par son positionnement à proximité de la place du bourg, elle contribue au maintien d'un tissu de bâtiments anciens dans le centre d'Ecques.		
Préconisations	- Volume et toiture : Conserver la configuration du bâtiment à savoir, quadrilatère construit sur un seul niveau (+ combles aménagés) et surmonté d'un toit à brisis. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage » et le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne le pignon, dans la mesure du possible, privilégier un retour au matériau originel. Au sujet de la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Ne pas modifier l'emplacement des baies, conserver leurs dimensions, les linteaux cintrés et la frise de briques.		



Figure 28 Vue d'ensemble

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	24	N° de fiche	21
Identification	Eglise Saint-Nicolas		
Localisation	Place d'Ecques		
Description/Intérêt	Intérêt historique : L'église Saint-Nicolas est sans conteste le monument le plus emblématique d'Ecques. Probablement construite au XI^e siècle, elle est l'unique élément de patrimoine médiéval ecquois et sa fortification au XVII^e siècle dans le contexte des guerres entre le royaume de France et l'Espagne l'inscrit à la fois dans le passé local et l'histoire de France. Intérêt architectural : Outre sa tour romane, l'église d'Ecques est constituée d'un chœur possiblement du XII^e siècle mais remanié au XVI^e, d'une nef édifiée au XVII^e siècle et d'un transept édifié entre la fin du XVII^e siècle et 1746.		
Préconisations	Au-delà de la nécessité de veiller à la bonne conservation de ce monument, sa protection par une inscription ou un classement au titre des monuments historiques paraît souhaitable.		



Figure 29 Vue d'ensemble de l'église

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	25	N° de fiche	22
Identification	Maison		
Localisation	1410, rue du Brûle		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Belle construction du début du XXe siècle. En briques, elle est coiffée d'un toit à brisis et sa façade est décorée par l'utilisation de briques vernissées.		
Préconisations	- Volume et toiture : Conserver le volume du bâtiment, à savoir quadrilatère, comprenant un r.d.c. et un étage sous combles et surmonté d'un toit à brisis. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage » et le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Maintenir la configuration actuelle de la façade (3 baies à imposte sous linteau cintré). Porter un soin particulier au maintien des briques silico-calcaire et des briques vernissées.		



Figure 30 Vue de la façade

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	26	N° de fiche	23
Identification	Maison		
Localisation	91, rue du Brûle		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Construction de briques de l'ère industrielle.		
Préconisations	Logis : - Volume et toiture : Conserver quadrilatère surmonté d'un toit en bâtière avec pignon en wambergue à l'ouest. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage » et le rejointoiement avec un mortier à base de chaux et le décapage de la peinture. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Conserver les linteaux cintrés en briques vernissées, la plaque de cocher et la frise de briques. Dépendance en bordure de voie : - Volume et toiture : Maintenir une toiture à croupes. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage.		



Figure 31 Vue d'ensemble du bâtiment



Figure 32 Plaque de cocher

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	27	N° de fiche	24
Identification	Logement patronal et dépendance de la brasserie Herman		
Localisation	40, rue du Brûle		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Les bâtiments ayant pu être observés correspondent au logement patronal de la brasserie Herman et à une dépendance de ladite brasserie. Ces Constructions de briques très bien conservées sont de beaux exemples d'architecture domestique et industrielle de la toute fin du XIXe siècle. Intérêt historique : En activité vers 1881, la brasserie Herman paraît avoir connu une existence assez brève puisqu'elle ne fonctionnait déjà plus en 1914. Pour autant, comme les autres brasseries, ces bâtiments font écho à l'économie locale du début du XXe siècle. Intérêt paysager : Par son positionnement à proximité de la place du bourg, elle contribue au maintien d'un tissu de bâtiments anciens dans le centre d'Ecques.		
Préconisations	Note : Les bâtiments en fond de cour (parmi lesquels se trouve possiblement une ancienne touraille) n'ont pu être observés. Ensemble : - Préserver l'intégrité du site et maintenir sa configuration. Logis : - Volume et toiture : Conserver quadrilatère comprenant, un r.d.c. et un étage sous combles et surmonté d'un toit à brisis avec égout retroussé et pignons en wambergue. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir les tuiles vernissées. - Façades : Conserver le rythme actuel de la façade, les dimensions des baies et les linteaux cintrés. Pour ce qui concerne spécifiquement l'entrée, privilégier la conservation d'une porte à imposte. Maintenir la frise de briques et la lucarne mitrée. Dépendance en bordure de voie : - Volume et toiture : Maintenir une toiture en bâtière avec coyaux. Conserver le pignon aveugle. Conserver les tuiles vernissées formant la date « 1881 ». - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. Sur la deuxième partie de la dépendance, le maintien du bardage est à souhaiter. Face à la voie, maintenir le pignon aveugle.		



Figure 33 Vue de la façade du logis

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	30	N° de fiche	26
Identification	Ancien commerce		
Localisation	60, rue de la Lauborne		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Commerce édifié en briques du début du XXe siècle. Certaines caractéristiques architecturales de cette époque sont toujours en place (Toit à brisis, recours massif à la brique, lucarnes à jouées de zinc...) et des traces de la destination originelle du bâtiment sont visibles. Intérêt historique : Bâtiment représentatif d'une ancienne économie locale.		
Préconisations	- Volume et toiture : Conserver le volume actuel du bâtiment et le toit à brisis. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir les pannes flamandes mécaniques. - Façades : Sur pignon face à la voie, maintenir une trace de l'emplacement de l'ancienne façade commerciale. Conserver les frises de briques, les lucarnes à jouées de zinc et le cartouche millésimé 1903.		



Figure 34 Vue générale du bâtiment

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	31	N° de fiche	27
Identification	Ferme		
Localisation	96, rue de la Lauborne		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Fermette édifiée en briques comprenant un logis construit perpendiculairement à la voie et faisant face à une dépendance. Le tout est relié par d'anciennes dépendances partiellement démontées et reconverties en garage. Représentatif de l'architecture rurale de la fin du XIX^e siècle.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'intégrité du corps de bâtiments (caractère clos de l'ensemble). Logis : - Volume et toiture : Conserver le volume actuel du bâtiment et le toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Sur pignon face à la voie, maintenir niche. Sur mur-gouttereau : Conserver la frise de briques. Dépendance perpendiculaire à la voie : - Volume et toiture : Conserver le volume du bâtiment et le toit en bâtière avec pignon en wambergue. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Sur le pignon, maintenir la partie en rouge-barre. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façade : Pignon face à la voie : Conserver le pignon aveugle. Corps de dépendance parallèle à la voie : - Volume et toiture : Conserver le volume du bâtiment. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. - Façade : Ne pas multiplier les ouvertures.		



Figure 35 Vue d'ensemble du corps de ferme



Figure 36 Vue du logis

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	32	N° de fiche	28
Identification	Recette buraliste		
Localisation	85, rue de la Lauborne		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Edifice de briques à étage construit à la fin du XIXe siècle et conservant les caractéristiques architecturales de cette époque.		
Préconisations	Logis : - Volume et toiture : Conserver l'élévation du bâtiment et le toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Conserver l'organisation à trois travées avec baies surmontées d'un linteau cintré. -		



Figure 37 Vue du bâtiment

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	33	N° de fiche	29
Identification	Maison		
Localisation	160, rue de la Lauborne		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Edifice de briques à étage construit entre 1900 et 1939. Avec ses dimensions imposantes et le soin apporté à l'ornementation des façades, cette bâtisse constitue un rare exemple d'habitat bourgeois à Ecques.		
Préconisations	Logis : - Volume et toiture : Conserver l'élévation du bâtiment et le toit à brisis. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Veiller à la conservation des éléments décoratifs (modénatures, linteaux des baies avec brique silico-calcaire et brique vernissée, frise de briques en gouttes, chainages d'angles...). Maintenir l'organisation en 4 travées comprenant chacune une baie au r.d.c et autre à l'étage sur les différentes façades visibles depuis la voie, aussi conserver les dimensions actuelles des différentes baies. Pour ce qui concerne les huisseries, favoriser les portes et les baies à imposte. Muret de clôture : - Maintenir la structure		



Figure 38 Vue générale du bâtiment

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	34	N° de fiche	30
Identification	Ferme Désiré Bertin		
Localisation	1735, rue de Rons		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Elément faisant partie d'un ensemble architectural : Période de la Reconstruction [1945-1960]. Avec l'abandon du plan en cour carrée, le vaste logis carré à étage et les dépendances assez volumineuses cette ferme est assez représentative de l'architecture agricole des années 1950-60. Intérêt historique : Rons a subi d'intenses bombardements du fait de l'activité allemande autour du hameau. Les bâtiments édifiés dans le cadre de la Reconstruction sont autant de témoignages de cette page d'histoire du lieu.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'unité architecturale et l'intégrité de l'ensemble Logis : - Volume et toiture : Conserver configuration actuelle à savoir, quadrilatère couvert par toit à deux pentes se croisant. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne le pignon ouest, rendre la brique apparente. Au sujet de la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Maintenir l'organisation actuelle de la façade (Au r.d.c. deux baies à deux ouvrants et une baie à trois ouvrants encadrant une étroite série de petites baies courant verticalement. Etage sous combles : deux lucarnes à deux ouvrants). Aussi, préserver les dimensions des baies et les encadrements. Dépendances (fond de cour) : - Volume et toiture : Maintenir le bâtiment dans sa configuration actuelle (Bâtiment d'un niveau sous toit en bâtière) - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Au sujet de la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façade(s) : Maintenir les ouvertures faisant écho à différentes activités agricoles (portes d'étable, lucarnes pendantes) avec leur encadrement originel.		



Figure 39 Vue du logis



Figure 40 Vue des dépendances depuis la voie

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	35	N° de fiche	31
Identification	Ferme		
Localisation	1820, rue de Rons		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Elément faisant partie d'un ensemble architectural : Période de la Reconstruction [1945-1960]. L'ensemble se compose d'un logis édifié à côté d'un corps de dépendances. Intérêt historique : Rons a subi d'intenses bombardements du fait de l'activité allemande autour du hameau. Les bâtiments édifiés dans le cadre de la Reconstruction sont autant de témoignages de cette page d'histoire du lieu.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'unité architecturale et l'intégrité de l'ensemble Logis : - Volume et toiture : Conserver la configuration actuelle à savoir, bâtiment en L comprenant un r.d.c et un étage sous combles, et couvert par un toit à deux pentes se croisant. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Maintenir l'organisation actuelle de la façade (Deux baies rectangulaires sur le pignon et trois baies rectangulaires en façade) Dépendances (en bordure de voie, perpendiculaire à celle-ci) : - Volume et toiture : Maintenir le bâtiment dans sa configuration actuelle, à savoir quadrilatère coiffé d'un toit en bâtière à égout retroussé. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façade(s) : Maintenir les ouvertures faisant écho à différentes activités agricoles (portes d'étable, lucarne d'accès aux combles, lucarnes pendantes...) avec leur encadrement originel. Dépendances (en bordure de voie, parallèle à celle-ci) : - Volume et toiture : Maintenir le bâtiment dans sa configuration actuelle (Construction d'un niveau sous toit à deux pentes se croisant) - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier		

	à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façade(s) : Maintenir les ouvertures faisant écho à différentes activités agricoles (Baies d'aération) Dépendances (en fond de cour) : - Volume et toiture : Maintenir le bâtiment dans sa configuration actuelle. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façade(s) : Maintenir les ouvertures faisant écho à différentes activités agricoles (Portes d'étable à deux ouvrants superposés) Clôture : - Maintenir les murets de brique.
--	---



Figure 41 Vue du logis



Figure 42 Vue générale des dépendances

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	36	N° de fiche	32
Identification	Fermette		
Localisation	1095, rue d'Aire		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Fermette présentant des traits architecturaux propres à la période 1850-1939 et d'autres se référant aux décennies 1950-1960.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'intégrité de l'ensemble Logis : - Volume et toiture : Maintenir le bâtiment dans sa configuration actuelle (r.d.c. + combles aménagés, couverts par un toit à brisis) - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Maintenir l'organisation actuelle de la façade, à savoir deux baies sous linteau cintré. Dépendances (en fond de cour, partiellement visible depuis la voie) - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façade(s) : Maintenir les ouvertures faisant écho à différentes activités agricoles (portes d'étable avec l'encadrement originel).		



Figure 43 Vue générale du corps de ferme

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	37	N° de fiche	33
Identification	Maison		
Localisation	1115, rue d'Aire		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Faisant partie d'une ancienne ferme, ce logis agricole est un plain-pied de briques couvert par un toit à brisis.		
Préconisations	- Volume et toiture : Maintenir le bâtiment dans sa configuration actuelle (r.d.c. et combles aménagés sous toit à brisis) - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée.		



Figure 44 Vue d'ensemble du bâtiment

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	38	N° de fiche	34
Identification	Maison		
Localisation	1065, rue d'Aire		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Bâtiment de briques présentant des traits architecturaux propres aux années 1945-65.		
Préconisations	- Volume et toiture : Maintenir le bâtiment dans sa configuration actuelle (Un seul niveau sous toit en bâtière) - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Conserver l'organisation actuelle de la façade, les baies dans leurs dimensions actuelles et les linteaux droits.		



Figure 45 Vue générale du bâtiment

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	39	N° de fiche	35
Identification	Ferme		
Localisation	95, rue du Pont de Commune		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Vaste corps de ferme organisé autour d'une cour carrée. Edifié majoritairement en briques, il est le reflet des méthodes de construction des années 1850-1939, même si une série de baies sur le logis paraît postérieure à cette période.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'unité architecturale et l'intégrité de l'ensemble Logis : - Volume et toiture : Maintenir le bâtiment dans sa configuration actuelle (r.d.c. et combles aménagés sous toit en bâtière à égout retroussé) - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Privilégier le maintien des ouvertures cintrées. Pour les autres, maintenir les traces des ouvertures précédentes. Corps d'étables (fond de cour): - Volume et toiture : Conserver ensemble de structures assez basses avec toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façade(s) : Maintenir les ouvertures faisant écho à différentes activités agricoles (portes d'étable sous linteau cintré). Dépendances contre la voie : - Volume et toiture : Conserver les toitures en bâtière et à croupes - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Maintenir les parties constituées de bardeaux posés à clin. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. -		



Figure 46 Vue du logis



Figure 47 Vue des dépendances en fond de cour



Figure 48 Vue des dépendances en bordure de voie

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	40	N° de fiche	36
Identification	Maison Grison		
Localisation	37, rue du Pont de Commune		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Elément faisant partie d'un ensemble architectural : Période de la Reconstruction [1945-1960]. Intérêt historique : Rons a subi d'intenses bombardements du fait de l'activité allemande autour du hameau. Les bâtiments édifiés dans le cadre de la Reconstruction sont autant de témoignages de cette page d'histoire du lieu.		
Préconisations	- Volume et toiture : Maintenir le bâtiment dans sa configuration actuelle (r.d.c et étage sous combles, couverture par un toit à brisis avec égout retroussé) - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir les tuiles plates entre les différentes lucarnes. - Façades : Porter une attention particulière au maintien de l'entrée encadrée par colonnes de béton. Conserver l'organisation de la façade et les encadrements de baies.		

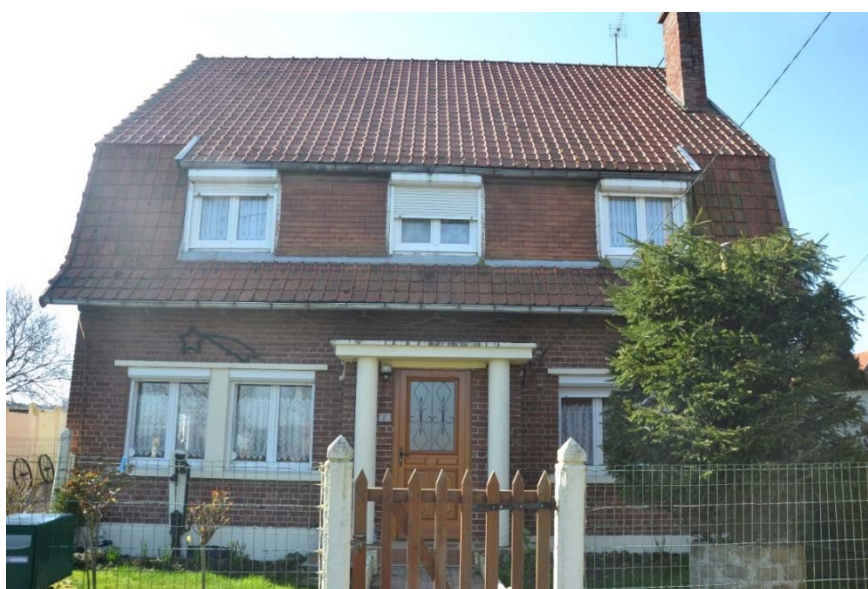


Figure 49 Vue de la façade

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	41	N° de fiche	37
Identification	Ferme Thorel Pinabiau		
Localisation	1900, rue de Rons		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Elément faisant partie d'un ensemble architectural : Période de la Reconstruction [1945-1960]. L'ensemble comporte un logis de briques, auquel est accolé un corps de dépendances organisé autour d'une cour. Intérêt historique : Rons a subi d'intenses bombardements du fait de l'activité allemande autour du hameau. Les bâtiments édifiés dans le cadre de la Reconstruction sont autant de témoignages de cette page d'histoire du lieu.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'unité architecturale et l'intégrité de l'ensemble Logis : - Volume et toiture : Maintenir volume actuel : quadrilatère comprenant un r.d.c. et des combles aménagés, et couvert par un toit à brisis ; - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Maintenir l'organisation actuelle de la façade, à savoir deux baies rectangulaires à trois vantaux encadrant l'entrée. Au sujet de cette dernière maintenir l'encadrement en béton et le linteau droit. Corps de dépendance (On ne tient pas compte ici du hangar métallique) - Volume et toiture : Maintenir l'intégrité du corps de bâtiments, à savoir ensemble en L. Conserver les différences de hauteur entre les bâtiments dans la mesure où elles illustrent l'utilisation originelle desdits bâtiments. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façade(s) : Maintenir les ouvertures faisant écho à différentes activités agricoles (Porte roulante pour abriter du matériel, portes d'étable à deux ouvrants superposés, baies d'aération...)		



Figure 50 Vue de la façade du logis



Figure 51 Vue des dépendances

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	42	N° de fiche	38
Identification	Ferme Numa Beauvois		
Localisation	1970 et 1990, rue de Rons		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Elément faisant partie d'un ensemble architectural : Période de la Reconstruction [1945-1960]. Le n°1970 correspond à une entité agricole dont le logis n'a été que partiellement réédifié, à la différence des bâtiments agricoles intégralement reconstruits. Le logis du n° 1990 est antérieur à la Seconde Guerre mondiale, bien conservé il présente les traits architecturaux relatifs à la période 1900-1939 (Utilisation de la brique rouge, ornementation de la façade à l'aide de la brique silico-calcaire et la brique vernissée), en revanche les petites dépendances situées perpendiculairement aux logis ont été reconstruites après 1945. Intérêt historique : Rons a subi d'intenses bombardements du fait de l'activité allemande autour du hameau. Les bâtiments édifiés dans le cadre de la Reconstruction sont autant de témoignages de cette page d'histoire du lieu.		
Préconisations	Ensemble : - N°1970 : Maintenir l'unité architecturale et l'intégrité de l'ensemble - N°1990 : Conserver l'organisation des bâtiments (Logis en fond de cour avec dépendances en retour d'équerre) Logis (N°1970): - Volume et toiture : Maintenir structure à étage coiffée d'un toit à 4 pans. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Conserver différence entre partie restée en élévation après la Seconde Guerre mondiale et partie reconstruite : Série de baies étroite à linteaux cintrés d'une part, baies rectangulaires à linteaux droits d'autre part. Corps de dépendances (N°1970) - Volume et toiture : Maintenir l'intégrité du corps de bâtiments. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée.		

	- Façade(s) : Maintenir les ouvertures faisant écho à différentes activités agricoles (Porte roulante pour abriter du matériel...) Logis (N°1990) : - Volume et toiture : Maintenir structure à étage coiffée d'un toit à 4 pans. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Conserver rythme de la façade, à savoir, trois travées comprenant chacune une baie au r.d.c et une autre à l'étage. Maintenir les baies dans leurs dimensions actuelles et les linteaux cintrés. Dépendances (N°1990) : - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux.
--	---



Figure 52 Vue du logis n°1990



Figure 53 Corps de dépendances du n°1970

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	44	N° de fiche	40
Identification	Calvaire		
Localisation	Rue de la Sablonnière		
Description/Intérêt	Intérêt historique : Ce calvaire en béton fait suite à un autre plus ancien, déjà visible en 1817.		
Préconisations	Conserver le monument et l'arbre situé à l'arrière.		



Figure 54 Vue du calvaire

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme

N° de signalement	45	N° de fiche	41
Identification	Ferme		
Localisation	670, rue d'Aire		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Ferme organisée sur un plan en quadrilatère. Constituée de 4 bâtiments en briques, elle est représentative de l'architecture agricole du XIXe siècle par la disposition des différents bâtiments et l'utilisation de techniques de cette période. Intérêt historique : Rare ensemble agricole antérieur à 1945 à Coubron, cette ferme paraît avoir été construite sous le Second Empire. Elle succède à un ensemble plus ancien.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'unité architecturale et l'intégrité de l'ensemble Logis : - Volume et toiture : Maintenir volume actuel, quadrilatère surmonté par un toit en bâtière avec pignon en wambergue. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture maintenir pannes flamandes (teinte orangée). - Façades : Conserver les baies sous linteau cintré. Dépendance en bordure de voie, construite parallèlement à celle-ci : - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. - Façade(s) : Maintenir la façade aveugle Dépendance en bordure de voie, construite perpendiculairement à celle-ci (Grange) : - Volume et toiture : Conserver structure d'un seul niveau surmonté par un toit en bâtière avec pignon en wambergue. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. - Façades : Maintenir ouvertures faisant écho aux activités agricoles. Sur le pignon conserver la niche et le calvaire sous larmier. Dépendance en fond de cour (Etables) : - Volume et toiture : Maintenir structure assez basse, surmontée d'un toit en bâtière à égout retroussé. Conserver les wambergues.		

	- Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. - Façades : Maintenir ouvertures faisant écho aux activités agricoles (portes d'étable à deux ouvrants).
--	---



Figure 55 Vue d'ensemble du corps de ferme



Figure 56 Vue des dépendances en fond de cour



Figure 57 Vue des dépendances édifiées perpendiculairement à la voie

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	46	N° de fiche	42
Identification	Ancienne école de Coubronne		
Localisation	55, rue d'Islinghem		
Description/Intérêt	Intérêt historique : L'école de Coubronne a été construite au tout début du XXe siècle opar l'architecte audomarois Colbrant.		
Préconisations	- Volume et toiture : Maintenir configuration actuelle du bâtiment, à savoir bâtiment en L surmonté par un toit en bâtière. - Matériaux : En cas de travaux, privilégier un retour aux façades de briques.		



Figure 58 Vue générale du bâtiment

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	47	N° de fiche	43
Identification	Maison		
Localisation	64, place d'Ecques		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Bâtiment de briques présentant plusieurs caractéristiques architecturales de la période 1900-1939 (Volume du bâtiment, linteaux cintrés, utilisation brique silico-calcaire, frise de briques...) Intérêt paysager : Assis la place du bourg, il contribue au maintien d'un tissu de bâtiments anciens dans le centre d'Ecques.		
Préconisations	Logis : - Volume et toiture : Conserver volume actuel du bâtiment et la toiture à 4 pans. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture conserver les faîtières festonnées et maintenir des tuiles de couleur orangée. - Façades : Maintenir le rythme de la façade composée de 5 travées comprenant chacune une baie au r.d.c. et une autre à l'étage. Pour ce qui concerne le r.d.c. conserver les dimensions des baies et les linteaux cintrés. Si possible, à l'étage envisager le retour à ces mêmes linteaux cintrés. -		



Figure 59 Vue de la façade du bâtiment

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	48	N° de fiche	44
Identification	Dépendance		
Localisation	64, place d'Ecques		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Bâtiment présentant différentes caractéristiques du bâti de la fin du XIXe siècle (Utilisation massive de la brique rouge, Frise de briques, toit à brisis, wambergues). Intérêt paysager : Situé sur la place du bourg, il contribue au maintien d'un tissu de bâtiments anciens dans le centre d'Ecques.		
Préconisations	- Volume et toiture : Conserver volume actuel du bâtiment et toit à brisis s'achevant par un pignon en wambergue. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Conserver l'organisation actuelle de la façade, à savoir série de trois portes à deux ouvrants (Porte charretière et portes de remise). Préserver ces baies dans leurs dimensions actuelles et les linteaux cintrés et en anse de panier. -		



Figure 60 Vue de la façade du bâtiment

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	49	N° de fiche	45
Identification	Commerce		
Localisation	104, place d'Ecques		
Description/Intérêt	Intérêt historique : Commerce installé sur la place d'Ecques depuis le début du XXe siècle. Intérêt paysager : Situé sur la place du bourg, il contribue au maintien d'un tissu de bâtiments anciens dans le centre d'Ecques.		
Préconisations	- Volume et toiture : Conserver volume actuel du bâtiment et toit à brisis. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Conserver l'organisation de la façade illustrant la double utilisation du bâtiment, à la fois commerciale et domestique (deux entrées).		



Figure 61 Vue de la façade du bâtiment

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	50	N° de fiche	46
Identification	Chapelle Notre-Dame de Bon Secours		
Localisation	Rue de Coubronne		
Description/Intérêt	Intérêt historique : Chapelle édifiée en 1828 à l'emplacement d'une chapelle ayant existé sous l'Ancien Régime. Intérêt paysager : Cette chapelle marque l'entrée du hameau de Coubronne.		
Préconisations	- Volume et toiture : Conserver élévation du bâtiment, son petit porche et les wambergues. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, remplacer les tôles par un autre matériau (tuile, ardoise, de plus amples recherches seraient nécessaires pour connaître le matériau couvrant originellement la toiture).		



Figure 62 Vue générale de la chapelle

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme

N° de signalement	51	N° de fiche	47
Identification	Ferme		
Localisation	1487, rue de Coubronne		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Elément faisant partie d'un ensemble architectural : Période de la Reconstruction [1945-1960]. Cette ferme se compose d'un vaste logis assez représentatif de l'architecture de la Reconstruction et de deux séries dépendances érigées perpendiculairement au logis. Intérêt historique : Du fait de la présence d'une rampe V1, Coubronne a été bombardée à plusieurs reprises en 1944. Les bâtiments édifiés dans le cadre de la Reconstruction sont autant de témoignages de cette page d'histoire du lieu.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'unité architecturale et l'intégrité de l'ensemble Logis : - Volume et toiture : Conserver volume actuel du bâtiment (Bâtiment à étage surmonté d'un toit à deux pentes se croisant). - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Conserver l'organisation actuelle de la façade, à savoir, au r.d.c., deux baies à encadrement rectangulaire séparées par l'entrée et à l'étage série de trois baies rectangulaires. Pour ce qui concerne spécifiquement l'entrée, préserver l'encadrement en béton. Corps de dépendances accolé au logis : - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. Corps de dépendances à l'est du logis : - Volume et toiture : Conserver l'élévation actuelle du bâtiment. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façade : Conserver les ouvertures faisant écho à des activités agricoles.		



Figure 63 Vue générale du logis



Figure 64 Vue générale du corps de dépendances

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	52	N° de fiche	48
Identification	Ferme Caze Legrand		
Localisation	100, rue d'Aire		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Elément faisant partie d'un ensemble architectural : Période de la Reconstruction [1945-1960]. Intérêt historique : Du fait de la présence d'une rampe V1, Coubronne a été bombardée à plusieurs reprises en 1944. Les bâtiments édifiés dans le cadre de la Reconstruction sont autant de témoignages de cette page d'histoire du lieu.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'unité architecturale et l'intégrité de l'ensemble Logis : - Volume et toiture : Conserver volume actuel du bâtiment (r.d.c. + étage) et toiture en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Conserver l'organisation actuelle de la façade à savoir 2 grandes baies rectangulaires avec linteau droit séparées par la porte pour le r.d.c. et série de 3 baies rectangulaires à linteau droit et appuis de fenêtre se rejoignant pour former un bandeau. Corps de dépendances : - Volume et toiture : Conserver l'unité du corps de bâtiments en L. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Conserver la série de petites baies d'aération, le linteau de l'ancienne porte à deux ouvrants et la baie dans le prolongement du logis.		



Figure 65 Vue d'ensemble du corps de ferme

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	53	N° de fiche	49
Identification	Ferme Caziez-Gilliot		
Localisation	145, rue d'Aire		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Elément faisant partie d'un ensemble architectural : Période de la Reconstruction [1945-1960]. Intérêt historique : Du fait de la présence d'une rampe V1, Coubronne a été bombardée à plusieurs reprises en 1944. Les bâtiments édifiés dans le cadre de la Reconstruction sont autant de témoignages de cette page d'histoire du lieu.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'unité architecturale et l'intégrité de l'ensemble Logis : - Volume et toiture : Conserver volume actuel du bâtiment et toiture à deux pentes se croisant. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façade : Conserver l'organisation actuelle de la façade à savoir 1 grande baie rectangulaire et 2 petites baies pour le r.d.c. et série de 2 baies à encadrement rectangulaire à l'étage. Le corps de dépendances ne peut être observé depuis la voie.		



Figure 66 Vue de la façade du logis

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	55	N° de fiche	50
Identification	Ferme		
Localisation	325, rue d'Aire		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Elément faisant partie d'un ensemble architectural : Période de la Reconstruction [1945-1960]. Intérêt historique : Du fait de la présence d'une rampe V1, Coubronne a été bombardée à plusieurs reprises en 1944. Les bâtiments édifiés dans le cadre de la Reconstruction sont autant de témoignages de cette page d'histoire du lieu.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'unité architecturale et l'intégrité de l'ensemble Logis : - Volume et toiture : Conserver volume actuel du bâtiment (r.d.c. + étage) et toiture en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façade : Conserver l'organisation actuelle de la façade, à savoir deux baies à trois ouvrants sous imposte et une baie à un seul ouvrant au r.d.c, deux baies à deux ouvrants à l'étage et ouverture plus haute que large courant de du r.d.c à l'étage sous combles. Corps de dépendances (partiellement observable depuis la voie) - Volume et toiture : Maintenir l'intégrité du corps de dépendances - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façade : Maintenir les ouvertures faisant écho à différentes activités agricoles (portes d'étable, porte charretière, lucarne pendante)		



Figure 67 Vue du logis



Figure 68 Vue générale du corps de ferme

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	56	N° de fiche	51
Identification	Ferme		
Localisation	155, rue d'Islinghem		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Corps de ferme organisé autour d'une cour quadrangulaire, il présente certaines caractéristiques faisant écho aux techniques de construction des XIXe et XXe siècles. L'utilisation massive de la brique se mêle à celle, plus rare, de la pierre blanche sur le pignon de la dépendance face à la voie. Par ailleurs, la présence d'un porche cintré est à souligner.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'intégrité de l'ensemble Corps de dépendances perpendiculaire à la voie : - Volume et toiture : Conserver volume actuel du bâtiment. Porter une attention particulière à la conservation du wambergue en rouge-barre. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façade : Maintenir pignon face à la voie aveugle. Porche : - Conserver l'ensemble (entrée charretière et porte piétonne) Logis : - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. Dépendance en fond de cour : - Volume et toiture : Conserver volume et pignons en wambergue.		



Figure 69 Vue d'ensemble du corps de ferme



Figure 70 Vue du porche

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	57	N° de fiche	52
Identification	Fermette		
Localisation	280, rue d'Islinghem		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Fermette édifiée en briques rouges avec logis en fond de cour, étables en retour d'équerre et dépendances en bordure de voie. Représentatif de l'architecture agricole de la fin du XIXe siècle ou du début du siècle suivant.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'intégrité de l'ensemble Logis : - Volume et toiture : Conserver volume actuel du bâtiment et le toit à brisis. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Conserver les linteaux cintrés et la frise de briques. Étables : - Volume et toiture : Conserver volume actuel et le toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Conserver la série d'ouvertures à usage agricole (Deux portes de remise et trois portes d'étable à deux ouvrants superposés) Corps de dépendances en bordure de voie : - Volume et toiture : Conserver volume actuel et le toit en bâtière - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Maintenir la façade sur route aveugle.		



Figure 71 Vue d'ensemble du corps de ferme



Figure 72 Vue du logis

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	58	N° de fiche	53
Identification	Ferme		
Localisation	590, rue de Saint-Omer		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Ferme à cour carrée édifiée en briques. Le logis est construit perpendiculairement à la voie, il fait face à une imposante dépendance. Avec ses frises de briques, ses pignons en wambergue et sa configuration en cour carrée, cette ferme est un bel exemple d'architecture agricole de la fin du XIXe siècle ou du début du siècle suivant.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'unité architecturale et l'intégrité de l'ensemble Logis : - Volume et toiture : Conserver volume actuel du bâtiment et le toit en bâtière avec pignon en wambergue. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Conserver la baie sous linteau cintré face à la voie et la frise de briques. Petite dépendance face à la voie : - Volume et toiture : Conserver volume actuel du bâtiment et le toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Conserver la trappe d'accès aux combles sur le pignon. Corps de dépendances perpendiculaire à la voie : - Volume et toiture : Conserver volume actuel et le toit en bâtière à égout retroussé. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Ne pas percer le pignon face à la voie.		



Figure 73 Vue d'ensemble du corps de ferme

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	59	N° de fiche	54
Identification	Fermette		
Localisation	230, rue de Saint-Omer		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Corps de ferme en briques rouges organisé autour d'une cour quadrangulaire. Le logis est érigé perpendiculairement à la voie, jadis en plain-pied un étage y a été ajouté. Le corps de dépendances forme un U faisant face au logis. Intérêt paysager : Par son positionnement à proximité de la place du bourg, elle contribue au maintien d'un tissu de bâti ancien dans le centre d'Ecques.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'unité architecturale et l'intégrité de l'ensemble Logis : - Volume et toiture : Conserver volume actuel du bâtiment et le toit à 4 pans. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Conserver le rythme actuel de la façade à savoir 3 travées comprenant chacune une baie à linteau cintré au r.d.c. et une autre à linteau droit à l'étage. Préserver la frise de briques et maintenir le pignon face à la voie aveugle. Corps de dépendances : - Volume et toiture : Conserver les différences d'élévation entre les différents bâtiments (Bâtiment en bordure de voie assez bas et élévation assez importante pour la grange en fond de cour) - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. Aussi, préserver un bardage sur le pignon visible en bordure de voie. - Façades : Ne pas multiplier les ouvertures sur le mur-gouttereau face à la voie et maintenir les ouvertures faisant écho à des activités agricoles en fond de cour (Porche, lucarne d'accès aux combles...)		



Figure 74: Vue du logis



Figure 75 Vue des dépendances

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	61	N° de fiche	55
Identification	Ferme		
Localisation	170, rue de Saint-Omer		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Corps de ferme organisé autour d'une cour carrée. Intégralement édifié à l'aide de briques rouges, il est très représentatif de l'architecture agricole de la période 1850-1939. Notons qu'à l'arrière du corps de bâtiments, une dépendance au pignon renforcé par un bardage de bois est présente. Intérêt paysager : Par son positionnement à proximité de la place du bourg, cette ferme contribue au maintien d'un tissu de bâtiments anciens dans le centre d'Ecques.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'unité architecturale et l'intégrité de l'ensemble Logis : - Volume et toiture : Conserver l'élévation du bâtiment et le pignon en wambergue. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture conserver les pannes du Nord. - Façades : Conserver l'organisation actuelle de la façade à savoir série de baies à linteau cintré et frise de briques. Pareillement, ne pas modifier la disposition des baies sur le pignon face à la voie. Dépendance n°1 (En bordure de voie, construite perpendiculairement au logis) - Volume et toiture : Conserver le volume actuel du bâtiment et le toit à brisis. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Maintenir le mur gouttereau face à la voie aveugle et conserver l'ouverture donnant accès aux combles avec linteau cintré. Dépendance n°2 (Grange faisant face au logis) - Volume et toiture : Conserver le volume actuel du bâtiment, le toit en bâtière à égout retroussé et le pignon en wambergue. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Conserver les ancrs métalliques formant le millésime 1894 et la frise de briques.		

	Maintenir le pignon aveugle et ne pas multiplier les ouvertures sur le mur gouttereau face à la voie. Etables (en fond de cour, perpendiculairement au logis) - Volume et toiture : Conserver volume actuel du bâtiment et le toit en bâtière - Matériaux Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir pannes flamandes. - Façade(s) : Conserver l'organisation actuelle de la façade à savoir, série de portes à deux ouvrants et baies d'aération sous linteaux cintrés. Dépendance hors de corps de ferme : - Volume et toiture : Conserver volume actuel du bâtiment et le toit en bâtière. - Matériaux Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir pannes du Nord. Aussi, préserver un bardage sur le pignon visible en bordure de voie.
--	--



Figure 76 Vue d'ensemble du corps de ferme



Figure 77 Vue des dépendances en bordure de voie



Figure 78 Vue des étables

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	62	N° de fiche	56
Identification	Dépendance et niche		
Localisation	90, rue des Anglais		
Description/Intérêt	Intérêt historique : Dépendance agricole sur laquelle est positionnée une niche illustrant les pratiques religieuses anciennes.		
Préconisations	- Volume et toiture : Conserver le volume du bâtiment et le toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture conserver les pannes du Nord. - Façades : Conserver le porche et la niche.		



Figure 79 Vue d'ensemble

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	63	N° de fiche	57
Identification	Maison		
Localisation	600, rue d'Islinghem		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Habitation construite en briques rouges avec dépendances édifiée dans le prolongement du logis.		
Préconisations	- Volume et toiture : Conserver la configuration actuelle du corps de bâtiments à savoir logis flanqué d'une structure en appentis en bordure de voie et prolongé par dépendances en fond de cour. Maintenir toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Conserver les ouvertures à linteau cintré et la frise de briques.		



Figure 80 Vue d'ensemble du bâtiment

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	64	N° de fiche	58
Identification	Commerce et logis		
Localisation	15 rue du Blamart et 501 rue du Bibrou		
Description/Intérêt	Intérêt architectural (15, rue du Blamart) : Bâtiment à l'architecture caractéristique des anciens commerces (pan coupé) Intérêt architectural (501, rue du Bibrou) : Logis à étage édifié en briques rouges et reprenant certains éléments ostentatoires (faux pilastres, faitières festonnées.)		
Préconisations	15, rue du Blamart : - Volume et toiture : Conserver l'organisation actuelle à savoir, bâtiment à pan coupé sous toit à brisis. - Matériaux : En cas de travaux, privilégier le retour à la façade de briques. Pour ce qui concerne la toiture, conserver les faitières festonnées. - Façades : Conserver la lucarne pignon. 501, rue du Bibrou : - Volume et toiture : Conserver l'élévation actuelle du bâtiment, à savoir, quadrilatère à étage coiffé d'un toit à 4 pans. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée et faitières festonnées. - Façade(s) : Conserver frise de briques en gouttes.		



Figure 81 Vue du logis 501 rue du Bibrou



Figure 82 Vue de l'ancien commerce

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	65	N° de fiche	59
Identification	Maison		
Localisation	90, rue du Blamart		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Maison de briques rouge construite au début du XXe siècle.		
Préconisations	- Volume et toiture : Conserver la configuration actuelle du bâtiment à savoir, quadrilatère (r.d.c. + combles aménagés) sous toit à brisis. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, conserver les faîtières festonnées et tuiles d'une couleur orangée. - Façades : Conserver l'organisation actuelle de la façade à savoir deux baies à linteau cintré encadrant entrée sous linteau cintré.		



Figure 83 Vue d'ensemble du bâtiment

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	66	N° de fiche	60
Identification	Fermette		
Localisation	115, rue du Blamart		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Fermette édifiée en briques avec logis en bordure de voie.		
Préconisations	Logis : - Volume et toiture : Conserver la configuration actuelle à savoir, quadrilatère (r.d.c. + combles possiblement aménagés) couvert par un toit à brisis. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, conserver les pannes flamandes. - Façades : Conserver les baies à linteau cintré. Dépendance en bordure de voie : - Volume et toiture : Conserver la configuration actuelle du bâtiment à savoir, quadrilatère d'un seul niveau coiffé d'un toit en bâtière à égout retroussé. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, conserver tuiles de couleur orangée. - Façades : Conserver la trappe d'accès aux combles sur le pignon et ne pas créer d'autre ouverture.		



Figure 84 Vue du logis



Figure 85 Vue d'ensemble du corps de ferme

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	67	N° de fiche	61
Identification	Maison		
Localisation	245, rue du Blamart		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Logis en briques édifié entre 1900 et 1939. Les baies sont surmontées d'un linteau cintré comprenant des briques silico-calcaire dans sa structure.		
Préconisations	Logis : - Volume et toiture : Conserver la configuration actuelle du bâtiment à savoir, quadrilatère d'un seul niveau coiffé d'un toit à brisis. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, conserver les tuiles orangées. - Façades : Conserver l'organisation actuelle de la façade à savoir deux grandes baies sous linteau cintré encadrant l'entrée, elle aussi sous un linteau cintré. Pareillement, maintenir la frise de briques en gouttes et le cordon maçonné à l'aide de briques silico-calcaire.		



Figure 86 Vue du logis

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	68	N° de fiche	62
Identification	Maison		
Localisation	674 et 692, rue du Blamart		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Ensemble de deux logis identiques présentant les caractéristiques architecturales de la période de la Reconstruction.		
Préconisations	- Volume et toiture : Conserver la configuration actuelle du bâtiment à savoir, quadrilatère comprenant un r.d.c et des combles aménagés, et coiffé d'un toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, conserver les tuiles orangées. - Façades : Conserver l'organisation actuelle de la façade à savoir deux grandes baies rectangulaires encadrant l'entrée. Pour cette dernière maintenir l'encadrement de briques à parement lisse. Pour ce qui concerne l'étage sous combles maintenir les trois baies avec encadrement de briques à parement lisse.		



Figure 87 Vue d'ensemble des deux logis

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	70	N° de fiche	63
Identification	Plaque commémorative		
Localisation	Chemin Vert		
Description/Intérêt	Intérêt historique et commémoratif : Plaque rappelant la mémoire de Bev Smiley, pilote canadien abattu au-dessus d'Ecques durant la campagne de 1940.		
Préconisations	Pérenniser la structure		



Figure 88 Vue de la plaque

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	71	N° de fiche	64
Identification	Maison		
Localisation	1106, rue du Blamart		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Logis édifié en briques de facture industrielle.		
Préconisations	- Volume et toiture : Conserver configuration actuelle du bâtiment à savoir, quadrilatère comprenant un r.d.c et des combles occupés sous un toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, conserver les tuiles orangées. - Façades : Conserver les linteaux cintrés.		



Figure 89 Vue du logis

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	73	N° de fiche	65
Identification	Maison		
Localisation	400, rue du Bibrou		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Ensemble composé d'un logis et d'une dépendance édifiés en briques.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'unité architecturale et l'intégrité de l'ensemble Logis : - Volume et toiture : Conserver la configuration actuelle du bâtiment à savoir, quadrilatère d'un seul niveau couvert d'un toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, conserver les tuiles orangées. - Façades : Conserver l'organisation actuelle de la façade à savoir deux baies sous linteau cintré encadrant l'entrée, elle aussi sous linteau cintré. Pareillement préserver la frise de briques en gouttes. Dépendance : - Volume et toiture : Conserver l'élévation actuelle du bâtiment à savoir, construction basse couverte par un toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, conserver les tuiles orangées. - Façades : Ne pas multiplier les ouvertures sur le mur gouttereau face à la voie.		



Figure 90 Vue du bâtiment

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	74	N° de fiche	66
Identification	Maison		
Localisation	581, rue du Bibrou		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Grande construction de briques des années 1920-30 comprenant un étage. La façade est décorée à l'aide de briques jaunes.		
Préconisations	Logis : - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, conserver les tuiles orangées et les faîtières festonnées. - Façades : A l'étage, conserver les ornements en brique jaune et les baies sous linteau cintré.		



Figure 91 Vue du bâtiment

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	75	N° de fiche	67
Identification	Fermette		
Localisation	780, rue du Bibrou		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Fermette de briques organisée selon un plan en U. Le logis est très représentatif de l'architecture rurale du début du XXe siècle.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'unité architecturale et l'intégrité de l'ensemble Logis : - Volume et toiture : Conserver l'élévation actuelle du bâtiment à savoir quadrilatère comprenant un r.d.c et un étage sous combles, et coiffé de un toit à brisis. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, conserver les tuiles orangées. - Façades : Conserver l'organisation actuelle de la façade, à savoir deux baies sous linteau cintré encadrant l'entrée, elle aussi sous linteau cintré. Préserver frise de briques en gouttes. Dépendance (en bordure de voie) : - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, conserver les tuiles orangées. - Façade(s) : Ne pas multiplier les ouvertures sur le mur-gouttereau contre la voie.		



Figure 92 Vue du corps de ferme

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	76	N° de fiche	68
Identification	Maison		
Localisation	605, rue de la Sablonnière		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Construction de briques surmontée d'un toit à brisis.		
Préconisations	- Volume et toiture : Conserver la configuration actuelle du bâtiment à savoir, quadrilatère comprenant un r.d.c. et un étage sous combles, et coiffé d'un toit à brisis. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, conserver les tuiles orangées. Au sujet du soubassement du pignon côté cour, privilégier un retour au matériau originel. - Façades : Conserver l'organisation actuelle de la façade, à savoir trois baies sous linteau cintré et les deux lucarnes au niveau de l'étage sous comble.		



Figure 93 Vue du logis

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	77	N° de fiche	69
Identification	Maison		
Localisation	550, rue de la Sablonnière		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Ensemble domestique du XIXe siècle comprenant logis et petite dépendance en retour d'équerre.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'unité architecturale et l'intégrité de l'ensemble Logis : - Volume et toiture : Conserver la configuration actuelle du bâtiment à savoir, quadrilatère comprenant un r.d.c. et des combles occupés, et couvert par un toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, conserver les tuiles orangées. - Façades : Conserver l'organisation actuelle de la façade, à savoir deux baies sous linteau cintré encadrant l'entrée, elle aussi sous linteau cintré. Dépendance : - Volume et toiture : Conserver l'élévation actuelle du bâtiment à savoir, structure assez basse couverte par un toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, conserver les tuiles orangées. - Façade(s) : Maintenir le caractère aveugle du mur-gouttereau contre la voie.		



Figure 94 Vue d'ensemble

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	78	N° de fiche	70
Identification	Maison		
Localisation	45, rue de l'Impasse		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Construction de briques sous toit à brisis.		
Préconisations	- Volume et toiture : Conserver l'élévation actuelle du bâtiment à savoir, quadrilatère, comprenant un r.d.c. et des combles aménagés, et couvert par un toit à brisis. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, conserver les tuiles orangées. Au niveau du pignon, un retour à la brique est souhaitable. - Façades : Conserver les baies sous linteau cintré.		



Figure 95 Vue du bâtiment

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	79	N° de fiche	71
Identification	Maison		
Localisation	36, rue des Troènes		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Maison construite en briques rouges réalisée au début du XXe siècle prolongée par une dépendance de facture récente.		
Préconisations	- Volume et toiture : Conserver la partie ancienne de l'édifice (partie sous toit à brisis). - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, conserver les tuiles orangées. Au niveau du pignon, un retour à la brique est souhaitable. - Façades : Conserver les baies sous linteau cintré et la frise de briques.		



Figure 96 Vue générale du corps de bâtiments

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	80	N° de fiche	72
Identification	Logis et dépendances		
Localisation	56, rue des Troènes		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Ensemble de bâtiments édifié à la fin du XIXe siècle ou début du siècle suivant comprenant un logis et différentes dépendances en briques.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'unité architecturale et l'intégrité de l'ensemble Logis et dépendance (construits sur une même ligne) : - Volume et toiture : Conserver la configuration actuelle du bâtiment à savoir, quadrilatère sous toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, conserver les tuiles orangées. - Façade(s) : Conserver la frise de briques. Dépendance en retour d'équerre : - Volume et toiture : Conserver l'élévation actuelle du bâtiment à savoir, plain-pied avec toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, conserver les pannes. -		



Figure 97 Vue générale des bâtiments

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	81	N° de fiche	73
Identification	Ferme Bruge-Cordier/Delattre-Darques		
Localisation	686 et 696, rue de Cassel		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Elément faisant partie d'un ensemble architectural : Période de la Reconstruction [1945-1960. La ferme Bruge-Cordier/Delattre-Darques présente l'originalité d'être une structure agricole double. Abritant deux familles, elle est composée de deux logis ne formant qu'un seul bâtiment en bordure de voie et de deux séries de dépendances. Le tout est édifié en briques et est très représentatif des conceptions architecturales irrigant la reconstruction, à savoir qu'on retrouve l'abandon de la cour carrée, l'utilisation massive de la brique rouge et des bâtiments au volume beaucoup plus important qu'avant la Seconde Guerre mondiale. Intérêt historique : Cauchie d'Ecques a été fortement touché par les bombardements effectués en 1944 sur la rampe V1 installée à proximité. Les bâtiments édifiés dans le cadre de la Reconstruction sont autant de témoignages de cette page d'histoire du hameau.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'unité architecturale et l'intégrité de l'ensemble Logis : - Volume et toiture : Conserver l'élévation actuelle du bâtiment à savoir, bâtiment à étage flanqué de deux structures en appentis. Maintenir toit à 4 pans et fronton sur la façade face à la voie. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Le décapage de la peinture serait possible. Pour ce qui concerne la toiture, conserver les tuiles orangées. - Façade(s): Conserver la disposition actuelle des baies afin de maintenir le caractère symétrique des façades des deux logis. Au n°686 : Veiller à la préservation des huisseries de bois, possiblement huisseries originelles. Corps de dépendances ouest (n°696): - Volume et toiture : Conserver l'organisation actuelle du bâtiment à savoir, plain-pied en L avec toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles orangées.		

	- Façades : Conserver les ouvertures faisant écho aux activités agricoles (Lucarnes pendantes, portes roulantes...) Corps de dépendances est (n°686, accolé au logis) : - Volume et toiture : Conserver l'organisation actuelle du bâtiment à savoir, structure en L sous toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles orangées. - Façades : Conserver les ouvertures faisant écho aux activités agricoles (Lucarnes pendantes, portes roulantes...) Corps de dépendances sud (n°696, accolé au logis) : - Volume et toiture : Conserver la configuration actuelle du bâtiment à savoir, structure en L sous toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles orangées. - Façades : Conserver les ouvertures faisant écho aux activités agricoles (Lucarnes pendantes, portes roulantes...)
--	---



Figure 98 Vue des logis



Figure 99 Vue des dépendances

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	82	N° de fiche	74
Identification	Dépendance		
Localisation	425, rue d'Inghem		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Dépendance agricole relativement ancienne et au mur gouttereau probablement originellement couvert de torchis.		
Préconisations	- Volume et toiture : Conserver l'organisation actuelle du bâtiment à savoir, quadrilatère sous toit en bâtière avec pignon en wambergue et égout retroussé. - Matériaux : Pignon est : Conserver bardage sur soubassement de briques. Pignon ouest : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Mur gouttereau face à la voie : Rétablir torchis. Toiture : Maintenir les tuiles orangées et l'épi de faitage en grès.		



Figure 100 Vue de la dépendance

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	84	N° de fiche	75
Identification	Maison		
Localisation	130, rue de Saint-Omer		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Logis édifié en briques entre 1900 et 1939. La décoration de la façade est assurée par l'utilisation de la brique silico-calcaire et de la brique vernissée. Intérêt paysager : Par son positionnement à proximité de la place du bourg, elle contribue au maintien d'un tissu de bâtiments anciens dans le centre d'Ecques.		
Préconisations	- Volume et toiture : Conserver la configuration actuelle du bâtiment à savoir, quadrilatère à étage coiffé d'un toit à 4 pans. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles orangées. - Façades : Conserver l'organisation actuelle de la façade à savoir, 3 travées comprenant chacune une baie au r.d.c et une autre à l'étage. Maintenir taille actuelle des baies et linteaux cintrés avec brique silico-calcaire et brique vernissée. Conserver les frises de briques et les faîtières festonnées.		



Figure 101 Vue de la façade du logis

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	86	N° de fiche	76
Identification	Dépendances		
Localisation	90, rue de Saint-Omer		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Série de deux dépendances édifiées en briques. Pour ce qui concerne la plus grande, le mur gouttereau face à la voie est rythmé par une série de baies en plein-cintre aujourd'hui comblées. Sur le mur gouttereau de la seconde, une niche est présente. Intérêt paysager : Par son positionnement à proximité de la place du bourg, elles contribuent au maintien d'un tissu de bâtiments anciens dans le centre d'Ecques.		
Préconisations	Dépendance n°1 : - Volume et toiture : Conserver la configuration actuelle du bâtiment à savoir, quadrilatère couvert par un toit en bâtière avec pignon en wambergue. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, favoriser le maintien des pannes du Nord. - Façades : Conserver la série de baies en plein-cintre et la frise de briques. Dépendance n°2 : - Volume et toiture : Conserver la configuration actuelle du bâtiment à savoir, quadrilatère couvert par un toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, favoriser le maintien des pannes flamandes. - Façades : Conserver la niche et l'ouvrant à panneau plein.		



Figure 102 Vue de la dépendance

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	88	N° de fiche	77
Identification	Commerce		
Localisation	30, rue de Saint-Omer		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Grand quadrilatère de briques bordant la place d'Ecques. Il s'agit d'un ancien commerce, à la façade partiellement altérée. Intérêt paysager : Par son positionnement à proximité de la place du bourg, il contribue au maintien d'un tissu de bâtiments anciens dans le centre d'Ecques.		
Préconisations	- Volume et toiture : Conserver la configuration actuelle du bâtiment à savoir, bâtiment à étage couvert par un toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, prévoir le décapage des peintures. Pour ce qui concerne la toiture, conserver tuiles de couleur orangée. - Façades : Conserver les trois faux-pilastres en brique et revoir l'organisation des baies.		



Figure 103 Vue de l'ancien commerce

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	89	N° de fiche	78
Identification	Commerce		
Localisation	4, la place et 25, rue de Saint-Omer		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Grande structure de briques implantée sur l'angle de la place d'Ecques. Relativement bien conservée, son architecture est une illustration des techniques de construction en usage au début du XXe siècle. Intérêt paysager : Par son positionnement à proximité de la place du bourg, elle contribue au maintien d'un tissu de bâtiments anciens dans le centre d'Ecques.		
Préconisations	- Volume et toiture : Conserver la configuration actuelle du bâtiment à savoir, bâtiment à étage couvert par un toit à 4 pans. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, favoriser le maintien des pannes anciennes. - Façades : Face à la place : Conserver l'organisation de la façade en 3 travées comprenant chacune une baie sous linteau cintré au r.d.c et une autre à l'étage et veiller à la préservation de l'enseigne. Mur-gouttereau (face à la rue de Saint-Omer) : Conserver l'organisation de la façade en 6 travées comprenant chacune une baie sous linteau cintré au r.d.c et une autre à l'étage et veiller à la préservation de l'enseigne.		



Figure 104 Vue générale de l'ancien commerce

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	90	N° de fiche	79
Identification	Monument aux morts		
Localisation	4, la place et 25, rue de Saint-Omer		
Description/Intérêt	Intérêt historique et mémoriel : Monument commémoratif érigé après la Première Guerre mondiale		
Préconisations	Conserver l'ensemble		



Figure 105 Vue du monument aux morts

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	91	N° de fiche	80
Identification	Commerce		
Localisation	38, la place		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Quadrilatère à étage érigé en briques avec façade couverte de briques à parement lisse. Il s'agit d'un ancien commerce bordant la place. Intérêt paysager : Par son positionnement à proximité de la place du bourg, il contribue au maintien d'un tissu de bâtiments anciens dans le centre d'Ecques.		
Préconisations	- Volume et toiture : Conserver la configuration actuelle du bâtiment à savoir, bâtiment à étage couvert par un toit à 4 pans. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la façade, maintenir les briques à parement lisse. Au sujet de la toiture, maintenir tuiles orange. - Façades : Conserver l'organisation de la façade en trois travées comprenant chacune une baie sous linteau cintré au r.d.c et une autre à l'étage. Conserver les faîtières festonnées.		



Figure 106 Vue de la façade

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	92	N° de fiche	81
Identification	Ecole communale		
Localisation	20, rue de Clarques		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Corps de bâtiments constitué de deux structures accolées l'une à l'autre. L'ensemble est construit en briques rouges mais les deux bâtiments semblent avoir été édifiés à différentes époques. Le bâtiment principal, comprenant un étage a été bâti entre 1859 et 1862. Le second a quant à lui été construit au XXe siècle. Intérêt historique : L'ancienne école des filles est un bâtiment emblématique de l'histoire ecquoise.		
Préconisations	- Volume et toiture : Conserver la configuration actuelle des bâtiments à savoir, bâtiment à étage prolongé par plain-pied avec étage sous combles. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles orange. - Façades : Conserver la configuration actuelle des façades.		



Figure 107 Vue générale du corps de bâtiments

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	93	N° de fiche	82
Identification	Ferme		
Localisation	35, rue de Clarques		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Corps de ferme organisée autour d'une petite cour quadrangulaire. Le logis, situé en bordure de voie, présente une façade recouverte de briques à parement lisse tandis que les autres bâtiments laissent apparaître directement la brique rouge de facture industrielle. Intérêt paysager : Par son positionnement à proximité de la place du bourg, il contribue au maintien d'un tissu de bâtiments anciens dans le centre d'Ecques.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'unité architecturale et l'intégrité de l'ensemble Logis : - Volume et toiture : Conserver la configuration actuelle à savoir, bâtiment à étage couvert par toit à 4 pans. - Matériaux : Conserver briques à parement lisse en façade. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles orange et faîtières festonnées. - Façades : Conserver la configuration actuelle de la façade, à savoir trois travées comprenant chacune une baie sous linteau cintré au r.d.c. et une autre, sous linteau similaire, à l'étage. Corps de dépendances (Partie visible depuis la voie) : - Volume et toiture : Conserver la configuration actuelle à savoir, série de deux bâtiments en plain-pied coiffé d'un toit à brisis. - Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles orange. - Façades : Ne pas multiplier le percement d'ouvertures sur les façades contre la voie.		



Figure 108 Vue générale du corps de ferme



Figure 109 Vue de la façade du logis

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	94	N° de fiche	83
Identification	Logis		
Localisation	76, rue de Westecques		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Logis faisant partie d'un corps de ferme en briques rouges.		
Préconisations	Logis : - Volume et toiture : Conserver la configuration actuelle à savoir, bâtiment à étage couvert par toit à 4 pans et prolongé par structure de plain-pied coiffée d'un toit à brisis. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Un retour à la brique apparente sur le pignon ouest serait souhaitable. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles orange. - Façades : Préserver les linteaux cintrés des anciennes baies et la frise de briques.		



Figure 110 Vue générale du bâtiment

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	95	N° de fiche	84
Identification	Logis		
Localisation	90, rue de Westecques		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Logis en briques rouges construit entre 1850 et 1939.		
Préconisations	- Volume et toiture : Conserver la configuration actuelle à savoir, quadrilatère édifié sur un seul niveau et surmonté d'un toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, effectuer un grattage des joints et rétablir joints à la chaux. Un retour à la brique apparente sur le pignon ouest serait souhaitable. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles orange. - Façades : Conserver la configuration actuelle de la façade à savoir deux baies à deux ouvrants sous linteau cintré encadrant une baie à un seul ouvrant, elle aussi sous linteau cintré.		



Figure 111 Vue de la façade du logis

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	96	N° de fiche	85
Identification	Dépendance agricole		
Localisation	179, rue de Mussent		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Rare exemple de dépendance agricole en torchis en bon état de conservation		
Préconisations	- Volume et toiture : Conserver la configuration actuelle à savoir, bâtiment quadrilatère prolongé par un porche, le tout couvert par un toit en bâtière. - Matériaux : Pignon ouest : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pignon est et mur gouttereau : Préserver le torchis chaulé. Pour ce qui concerne la toiture, privilégier le maintien de pannes du Nord. - Façades : Conserver porte à hauteur de charrette et ne pas percer d'autres ouvertures sur le mur gouttereau face à la voie.		



Figure 112 Vue générale de la dépendance

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	97	N° de fiche	86
Identification	Dépendance agricole		
Localisation	540, rue de Westecques [AE 88]		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Rare exemple de dépendance agricole en torchis relativement bien conservé.		
Préconisations	- Volume et toiture : Conserver la configuration actuelle à savoir, quadrilatère couvert par un toit en bâtière à égout retroussé. - Matériaux : Pignon ouest : Rétablir matériau ancien (bois, brique) Mur gouttereau : Rétablir bardage ou torchis sur soubassement de briques. Pignon ouest : consolider torchis.		



Figure 113 Vue générale de la dépendance

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	98	N° de fiche	87
Identification	Chapelle Notre-Dame du Bon Voyage		
Localisation	Rue de Westecques [AE87]		
Description/Intérêt	Intérêt historique : Chapelle probablement érigée durant la seconde moitié du XIXe siècle, à proximité de l'ancienne église de Westecques.		
Préconisations	Conserver l'ensemble.		



Figure 114 Vue de la chapelle

Ecques – Fiche de prescriptions pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme

N° de signalement	99	N° de fiche	88
Identification	Ancien presbytère d'Ecques		
Localisation	700, rue de Clarques		
Description/Intérêt	Intérêt historique : Habitation ayant été utilisée comme presbytère.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'intégrité de l'ensemble Logis : - Volume et toiture : Conserver la configuration actuelle du bâtiment à savoir, bâtiment à étage flanqué d'un pavillon édifié de plain-pied. Maintenir toit à 4 pans. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les hydro-gommages, le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Conserver la frise et la corniche de pierre. Pour ce qui concerne la toiture, conserver les tuiles orange. - Façades : Maintenir le rythme actuel de la façade à savoir, 5 travées comprenant chacune une baie sous linteau cintré au r.d.c et une autre, identique à l'étage. Pour ce qui concerne le pavillon là aussi, conserver les deux baies sous linteau cintré. Dépendances : - Volume et toiture : Conserver la configuration actuelle du bâtiment à savoir, bâtiment de plain-pied couvert par toit en bâtière à égout retroussé. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les hydro-gommages, le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Sur le mur gouttereau face à la voie conserver les parties en pierre blanche. Pour ce qui concerne la toiture, conserver les tuiles orange. Mur de clôture : - Conserver la structure.		



Figure 3 Vue générale de l'ensemble



Figure 4 Vue de la dépendance

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	100	N° de fiche	89
Identification	Chapelle Paris		
Localisation	Rue de Clarques		
Description/Intérêt	Intérêt historique : Chapelle érigée en 1827 et possiblement restaurée à la fin du XIXe siècle.		
Préconisations	Conserver l'ensemble du bâtiment.		



Figure 115 Vue générale de la chapelle

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	101	N° de fiche	89
Identification	Ferme de Mussent		
Localisation	Mussent [ZA73 et ZA74]		
Description/Intérêt	Intérêt historique : Ferme de l'ancienne seigneurie de Mussent Intérêt architectural : Vaste corps de ferme organisé autour d'une cour carrée et composé de bâtiments de différentes époques.		
Préconisations	Ensemble (L'intérieur de la cour n'a pu être observé) : - Préserver l'intégrité de l'ensemble. Veiller particulièrement au maintien du caractère clos du corps de ferme et à celui du volume des différents bâtiments. - Conserver les bâtiments représentatifs de savoir-faire anciens (bâtiments érigés en pierre blanche, brique jaune, utilisation du wambergue...)		

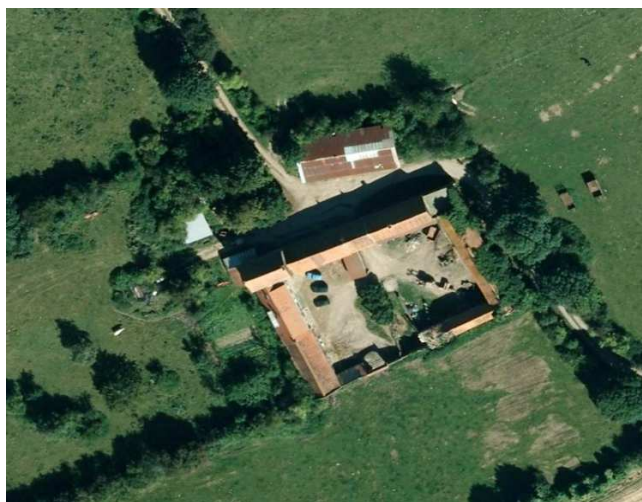


Figure 1 Vue aérienne du corps de ferme



Figure 2 Le corps de ferme côté est

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	102	N° de fiche	90
Identification	Logis et porche		
Localisation	500, rue d'Inghem		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Logis de briques rouges du début du XXe siècle prolongé un par porche.		
Préconisations	- Volume et toiture : Conserver la configuration actuelle à savoir, quadrilatère édifié sur un seul niveau et coiffé d'un toit en bâtière et prolongé par un porche à deux ouvrants. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Conserver l'organisation actuelle de la façade à savoir trois baies sous linteau cintré et la frise de brique. Le maintien de baies à deux ouvrants surmontés d'une imposte serait souhaitable.		



Figure 116 Vue de la façade du logis

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	104	N° de fiche	92
Identification	Ferme		
Localisation	67, rue de Clarques		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Corps de ferme à cour carrée édifié entre 1850 et 1939. Face à la voie sont visibles l'imposant pignon d'une grange, un porche à deux ouvrants et une dépendance. Intérêt paysager : Par son positionnement à proximité de la place du bourg, il contribue au maintien d'un tissu de bâtiments anciens dans le centre d'Ecques.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'unité architecturale et l'intégrité de l'ensemble Partie du corps visible depuis la voie : - Volume et toiture : Conserver le caractère clos de l'ensemble et les différences de hauteur entre la grange perpendiculaire à la voie et la dépendance parallèle à celle-ci. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir pannes du Nord. - Façades : Conserver porche à deux ouvrants et niche sur pignon face à la voie.		



Figure 117 Vue générale du corps de ferme

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	105	N° de fiche	93
Identification	Casemates		
Localisation	ZB61, ZB64, ZB65		
Description/Intérêt	Intérêt historique : Casemates construites sous l'Occupation par la Flak allemande		
Préconisations	Conserver les structures		



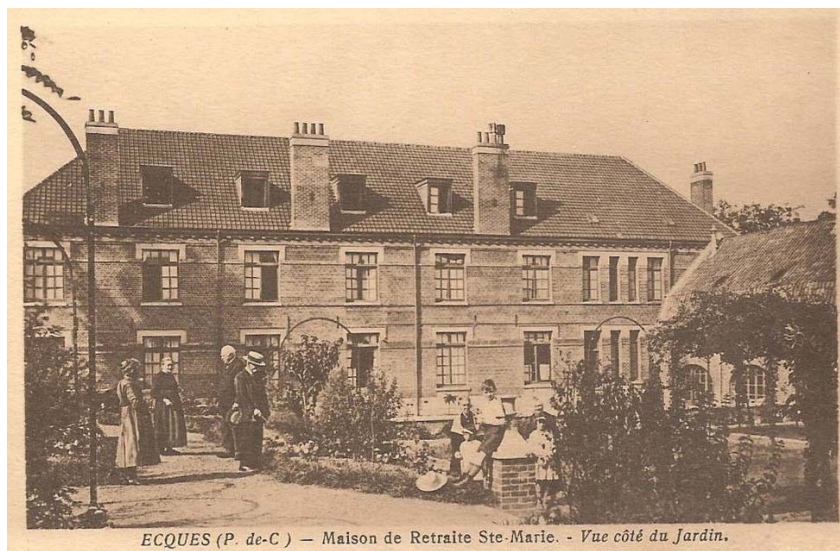
Figure 118 Les casemates depuis une vue aérienne

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	106	N° de fiche	94
Identification	Monument Deroux		
Localisation	ZH70		
Description/Intérêt	Intérêt historique : Monument funéraire installé en bordure de voie.		
Préconisations	Conserver l'ensemble		



Figure 119 Vue du monument

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	107	N° de fiche	95
Identification	Maison de retraite Sainte-Marie		
Localisation	415, rue de Clarques		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Architecture hospitalière d'assistance de la première moitié du XXe siècle.		
Préconisations	Préconisations s'appliquant au bâtiment à étage construit en bordure de voie, perpendiculairement à celle-ci et à la dépendance construite à l'est du premier, en fond de cour (voir photo ci-dessous) : Bâtiment en bordure de voie : - Volume et toiture : Conserver la configuration actuelle du bâtiment, à savoir long corps de bâtiments à étage surmonté d'un toit à quatre pans. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Veiller au maintien du rythme des différentes façades en conservant l'organisation en travées comprenant chacune une baie au r.d.c. et une autre à l'étage. Bâtiment en fond de cour : - Volume et toiture : Conserver la configuration actuelle du bâtiment, à savoir quadrilatère comprenant un r.d.c. et un étage sous combles, coiffé de un toit à brisis avec pignon en wambergue. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Conserver les trois grandes ouvertures cintrées.		



ECQUES (P. de-C) — Maison de Retraite Ste-Marie. - Vue côté du Jardin.

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	108	N° de fiche	96
Identification	Ferme du moulin de Rons		
Localisation	575, rue de Rons		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Ferme à cour carrée		
Préconisations	Ensemble (L'intérieur de la cour n'a pu être observé) - Préserver l'intégrité de l'ensemble. Veiller particulièrement au maintien du caractère clos du corps de ferme et à celui du volume des différents bâtiments. - Conserver les structures de briques, et veiller particulièrement à la conservation bâtiment en fond de cour, à savoir : maintenir mur-goutereau en briques rouges sous toit à brisis volumineux avec pignons en wambergue. -		



Figure 120 Vue générale du corps de ferme

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	109	N° de fiche	97
Identification	Logis		
Localisation	100, rue de Rons		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Longue construction correspondant à une habitation probablement très ancienne. Si la façade du bâtiment est couverte par un matériau récent, notons la présence du mur de clôture en rouge-barre et d'une tourelle d'escalier réalisée à l'aide du même matériau, sur l'arrière.		
Préconisations	- Volume et toiture : Conserver la configuration actuelle du bâtiment, à savoir long bâtiment assez bas surmonté d'un toit en bâtière. Veiller à la conservation de la tourelle d'escalier. - Matériaux : Dans la mesure du possible, un retour au matériau originel sur la façade côté voie serait souhaitable. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. -		



Figure 121 Vue de la tourelle d'escalier (façade arrière)

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	111	N° de fiche	98
Identification	Logis agricole		
Localisation	39, rue du Brûle		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Logis situé en bordure de la place d'Ecques. Assez bas, mais surmonté d'un imposant toit en bâtière, son architecture témoigne des techniques de construction antérieures à la révolution industrielle. Intérêt paysager : Par son positionnement à proximité de la place du bourg, il contribue au maintien d'un tissu de bâtiments anciens dans le centre d'Ecques.		
Préconisations	- Volume et toiture : Conserver la configuration actuelle du bâtiment, à savoir long bâtiment assez bas surmonté d'un toit en bâtière très pentu avec pignon en wambergue et égout retroussé. - Matériaux : Dans la mesure du possible, un retour au matériau originel sur la façade côté voie serait souhaitable. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir pannes.		



Figure 122 Vue générale du bâtiment

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	112	N° de fiche	99
Identification	Corps de ferme		
Localisation	120, rue de Cauchie		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Corps de ferme en U bordant la place d'Ecques. Si les différents édifices sont majoritairement construits en briques rouges, le logis semble avoir été modifié, possiblement après le second conflit mondial. Intérêt paysager : Par son positionnement à proximité de la place du bourg, il contribue au maintien d'un tissu de bâtiments anciens dans le centre d'Ecques.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'intégrité de l'ensemble Logis : - Volume et toiture : Maintenir configuration actuelle du bâtiment, à savoir quadrilatère comprenant un r.d.c. et un étage sous combles, et couvert par un toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. Dépendances (fond de cour) : - Volume et toiture : Maintenir configuration actuelle du bâtiment, à quadrilatère assez bas couvert par un toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façade(s) : Conserver les ouvertures faisant écho aux activités agricoles (portes d'étable à deux ouvrants) Grange (en bordure de voie) : - Volume et toiture : Maintenir configuration actuelle du bâtiment, haut bâtiment couvert par un toit en bâtière. - Matériaux : Partie briques : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façade(s) : Conserver les ouvertures faisant écho aux activités agricoles.		



Figure 123 Vue générale du corps de ferme

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	113	N° de fiche	100
Identification	Ferme Cordier-Dubois		
Localisation	1765, rue de Cassel		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Elément faisant partie d'un ensemble architectural : Période de la Reconstruction [1945-1960]. Avec l'abandon du plan en cour carrée, le vaste logis et les dépendances assez volumineuses cette ferme est assez représentative de l'architecture agricole des années 1950-60. Intérêt historique : Cauchie d'Ecques a été fortement touché par les bombardements effectués en 1944 sur la rampe V1 installée à proximité. Les bâtiments édifiés dans le cadre de la Reconstruction sont autant de témoignages de cette page d'histoire du hameau.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'intégrité de l'ensemble Logis : - Volume et toiture : Maintenir configuration actuelle du bâtiment. - Matériaux : Retirer l'enduit pour retrouver la façade d'origine. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. Corps de dépendances : - Volume et toiture : Maintenir configuration actuelle du bâtiment, à savoir quadrilatère couvert par toit en bâtière à égout retroussé. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façade(s) : Conserver l'organisation actuelle de la façade, à savoir maintenir la disposition actuelle des baies, leurs dimensions et les linteaux.		



Figure 124 Vue du logis



Figure 125 Vue des dépendances

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	114	N° de fiche	101
Identification	Ferme Bultel-Pavy		
Localisation	1675, rue de Cassel		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Elément faisant partie d'un ensemble architectural : Période de la Reconstruction [1945-1960]. A l'origine cette ferme comprenait le logis en bordure de voie, des dépendances en fond de cour et une grange construite perpendiculairement à la voie. La grange a disparu et les dépendances sont peu visibles depuis la voie, mais l'architecture du logis est assez significative de la Reconstruction. Intérêt historique : Cauchie d'Ecques a été fortement touché par les bombardements effectués en 1944 sur la rampe V1 installée à proximité. Les bâtiments édifiés dans le cadre de la Reconstruction sont autant de témoignages de cette page d'histoire du hameau.		
Préconisations	- Volume et toiture : Maintenir configuration actuelle du bâtiment, à savoir quadrilatère couvert par un toit en bâtière et comprenant un r.d.c. et des combles aménagés. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Conserver le rythme actuel de la façade, à savoir série de deux petites baies à un seul ouvrant avec encadrement rectangulaire, porte à encadrement de briques à parement lisse et baie à trois ouvrants sous linteau droit. Au niveau de l'étage sous combles, conserver lucarne à jouées d'ardoise.		



Figure 126 Vue du logis

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	115	N° de fiche	102
Identification	Ferme		
Localisation	540, rue de Cassel		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Elément faisant partie d'un ensemble architectural : Période de la Reconstruction [1945-1960]. La ferme comprend un logis en bordure de voie, et une dépendance construite perpendiculairement à celle-ci. En fond de cour différents bâtiments en tôles sont implantés. Intérêt historique : Cauchie d'Ecques a été fortement touché par les bombardements effectués en 1944 sur la rampe V1 installée à proximité. Les bâtiments édifiés dans le cadre de la Reconstruction sont autant de témoignages de cette page d'histoire du hameau.		
Préconisations	Ensemble (Logis et dépendance en bordure de voie) : - Maintenir l'unité architecturale et l'intégrité de l'ensemble Logis : - Volume et toiture : Maintenir configuration actuelle du bâtiment, à savoir quadrilatère coiffé de toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Au sujet des pignons, un retour à la brique apparente serait souhaitable. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Conserver le rythme actuel de la façade, à savoir série de trois baies à deux ouvrants sous linteau droit et entrée sous linteau identique. Dépendance : - Volume et toiture : Maintenir configuration actuelle du bâtiment, à savoir quadrilatère d'un seul niveau coiffé de toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façade(s) : Maintenir pignon face à la voie aveugle.		



Figure 127 Vue générale du corps de ferme

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	116	N° de fiche	103
Identification	Logis		
Localisation	500, rue de Cassel		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Elément faisant partie d'un ensemble architectural : Période de la Reconstruction [1945-1960]. Intérêt historique : Cauchie d'Ecques a été fortement touché par les bombardements effectués en 1944 sur la rampe V1 installée à proximité. Les bâtiments édifiés dans le cadre de la Reconstruction sont autant de témoignages de cette page d'histoire du hameau.		
Préconisations	Logis : - Volume et toiture : Maintenir configuration actuelle du bâtiment, à savoir quadrilatère couvert par toit en bâtière légèrement surélevé face à la voie pour permettre l'insertion de baies (niveau supplémentaire). - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Conserver le rythme actuel de la façade, à savoir deux baies à trois ouvrants avec encadrement rectangulaire et entrée avec encadrement identique au r.d.c. et série de trois baies avec linteaux droits et châssis formant chacun un bandeau.		



Figure 128 Vue générale du logis

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	118	N° de fiche	104
Identification	Ancien café		
Localisation	1215, rue de Cassel		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Elément faisant partie d'un ensemble architectural : Période de la Reconstruction [1945-1960]. Il s'agit d'un volumineux bâtiment à étage reconstruit afin d'abriter un café. Intérêt historique : Cauchie d'Ecques a été fortement touché par les bombardements effectués en 1944 sur la rampe V1 installée à proximité. Les bâtiments édifiés dans le cadre de la Reconstruction sont autant de témoignages de cette page d'histoire du hameau.		
Préconisations	Logis : - Volume et toiture : Maintenir configuration actuelle du bâtiment, à savoir quadrilatère à étage coiffé d'un toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Conserver la configuration actuelle de la façade à savoir, au r.d.c comme à l'étage, série de deux grandes baies accolées avec encadrement rectangulaire et baie à 3 ouvrants avec encadrement identique. Pour ce qui concerne l'emplacement de l'ancienne porte d'entrée, le rétablissement de l'encadrement serait judicieux.		



Figure 129 Vue générale de l'ancien commerce

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	119	N° de fiche	105
Identification	Ferme		
Localisation	70, rue de Cassel		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Elément faisant partie d'un ensemble architectural : Période de la Reconstruction [1945-1960]. Cette ferme est constituée d'un logis en bordure de voie et d'un corps de dépendances en L. D'autres bâtiments de facture différente sont également présents. Intérêt historique : Cauchie d'Ecques a été fortement touché par les bombardements effectués en 1944 sur la rampe V1 installée à proximité. Les bâtiments édifiés dans le cadre de la Reconstruction sont autant de témoignages de cette page d'histoire du hameau.		
Préconisations	Ensemble (Logis et corps de dépendances partiellement observables depuis la voie) : - Maintenir l'unité architecturale et l'intégrité de l'ensemble Logis : - Volume et toiture : Maintenir configuration actuelle du bâtiment, à savoir quadrilatère coiffé d'un toit en bâtière, comprenant un r.d.c et un étage sous combles. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Au niveau de la façade, maintenir les briques à parement lisse. Sur les lucarnes, maintenir les jouées d'ardoise. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Conserver la configuration actuelle de la façade à savoir deux grandes baies à encadrement rectangulaire au r.d.c. et deux lucarnes à jouées d'ardoise au niveau de l'étage sous combles. Corps de dépendances (partiellement observable depuis la voie) - Volume et toiture : Conserver l'unité du corps de dépendances. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Conserver les ouvertures faisant écho aux activités agricoles.		



Figure 130 Vue générale du logis

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	120	N° de fiche	106
Identification	Dépendances agricoles		
Localisation	70, rue de Cassel		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Elément faisant partie d'un ensemble architectural : Période de la Reconstruction [1945-1960]. Corps de ferme dont seules les dépendances perpendiculaires à la voie semblent avoir été reconstruites après la Seconde Guerre mondiale. Intérêt historique : Cauchie d'Ecques a été fortement touché par les bombardements effectués en 1944 sur la rampe V1 installée à proximité. Les bâtiments édifiés dans le cadre de la Reconstruction sont autant de témoignages de cette page d'histoire du hameau.		
Préconisations	- Volume et toiture : Maintenir configuration actuelle du bâtiment, à savoir quadrilatère coiffé d'un toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Conserver les ouvertures actuelles et la lucarne.		



Figure 131 Vue générale des dépendances

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	121	N° de fiche	107
Identification	Ferme		
Localisation	436, rue de Cauchie		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Elément faisant partie d'un ensemble architectural : Période de la Reconstruction [1945-1960]. Intérêt historique : Située dans le centre d'Ecques, cette ferme reconstruite après la Seconde Guerre mondiale fait également écho aux bombardements sur Cauchie.		
Préconisations	Ensemble (Logis et corps de dépendances partiellement observables depuis la voie) : - Maintenir l'unité architecturale et l'intégrité de l'ensemble Logis : - Volume et toiture : Maintenir configuration actuelle du bâtiment, à savoir quadrilatère coiffé d'un toit en bâtière légèrement surélevé pour permettre l'insertion de baies (niveau supplémentaire). Petit pavillon accolé au logis en fond de cour. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Pignon face à la voie : Maintenir configuration actuelle à savoir deux baies à encadrement rectangulaire au r.d.c et deux autres à l'étage. Mur gouttereau sur cour : Conserver l'organisation actuelle de la façade à savoir deux grandes baies à encadrement rectangulaire et entrée sous auvent en béton. A l'étage conserver les trois baies avec les linteaux formant bandeau. Pareillement, maintenir la configuration des ouvertures sur la façade du pavillon accolé au logis. Dépendance fond de cour : - Volume et toiture : Maintenir configuration actuelle du bâtiment, petit quadrilatère coiffé d'un toit à croupe. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Conserver les ouvertures faisant écho à des activités agricoles (portes d'étable à deux ouvrants) Dépendance faisant face au logis :		

	- Volume et toiture : Maintenir configuration actuelle du bâtiment, à savoir quadrilatère coiffé d'un toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne le pignon visible depuis la voie, un retour à la brique apparente est souhaitable. - Façades : Conserver les ouvertures faisant écho à des activités agricoles.
--	---



Figure 132 Vue du logis et d'une dépendance en fond de cour

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	122	N° de fiche	108
Identification	Ferme Nourry		
Localisation	1775, rue de Rons		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Elément faisant partie d'un ensemble architectural : Période de la Reconstruction [1945-1960]. Intérêt historique : Rons a subi d'intenses bombardements du fait de l'activité allemande autour du hameau. Les bâtiments édifiés dans le cadre de la Reconstruction sont autant de témoignages de cette page d'histoire du lieu.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'unité architecturale et l'intégrité de l'ensemble Logis : - Volume et toiture : Maintenir configuration actuelle du bâtiment, à savoir bâtiment « en L » coiffé d'un toit à deux pentes se croisant. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Pignon Nord-est : Maintenir configuration actuelle à savoir une baie rectangulaire au r.d.c. et une autre, plus petite au niveau de l'étage sous combles. Pignon Nord : Conserver l'organisation actuelle de la façade à savoir deux petites baies à deux ouvrants sous motif constitué de panneresses debout. Au niveau de l'étage sous combles conserver 3 petites baies à encadrement rectangulaire. Dépendance fond de cour : - Volume et toiture : Maintenir configuration actuelle du bâtiment, à savoir quadrilatère coiffé d'un toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Conserver les ouvertures faisant écho à des activités agricoles (portes d'étable à deux ouvrants)		



Figure 133 Vue du logis

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	123	N° de fiche	109
Identification	Maison May-Demol		
Localisation	25, chemin du Pont de Commune		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Elément faisant partie d'un ensemble architectural : Période de la Reconstruction [1945-1960]. Intérêt historique : Rons a subi d'intenses bombardements du fait de l'activité allemande autour du hameau. Les bâtiments édifiés dans le cadre de la Reconstruction sont autant de témoignages de cette page d'histoire du lieu.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'unité architecturale et l'intégrité de l'ensemble Logis : - Volume et toiture : Maintenir configuration actuelle du bâtiment, à savoir quadrilatère couvert par un toit à brisis. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Pignon face à la voie: Au r.d.c. conserver l'encadrement rectangulaire, à l'étage baie à 4 ouvrants. Dépendance en bordure de voie : - Volume et toiture : Maintenir configuration actuelle du bâtiment, à savoir quadrilatère assez bas coiffé d'un toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Ne pas multiplier les ouvertures en bordure de voie.		



Figure 134 Vue générale

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	124	N° de fiche	110
Identification	Ferme Barbet-Pinabiau		
Localisation	1860, rue de Rons		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Elément faisant partie d'un ensemble architectural : Période de la Reconstruction [1945-1960]. Cette ferme de briques présente l'intérêt de n'avoir été reconstruite que partiellement. Elle est donc un exemple singulier de réutilisation d'une base existante, adaptée aux techniques de la Reconstruction. Le logis en fond de cour a été entièrement réédifié, à la différence des dépendances, partiellement restaurées. Intérêt historique : Rons a subi d'intenses bombardements du fait de l'activité allemande autour du hameau. Les bâtiments édifiés dans le cadre de la Reconstruction sont autant de témoignages de cette page d'histoire du lieu.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'unité architecturale et l'intégrité de l'ensemble Logis : - Volume et toiture : Maintenir configuration actuelle du bâtiment, à savoir quadrilatère couvert par un toit à brisis et comprenant un r.d.c et des combles aménagés. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Au r.d.c. conserver série de baies sous linteau droit. Au niveau de l'étage sous-comble conserver les deux lucarnes à encadrement de briques à parement lisse. Deux dépendances édifiées perpendiculairement au logis: - Volume et toiture : Maintenir configuration actuelle des bâtiments, à savoir quadrilatères coiffés d'un toit en bâtière. - Matériaux : Pignon : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Mur-gouttereau : Retirer les enduits pour rendre la brique apparente. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Conserver les baies faisant écho à des activités agricoles (portes d'étable à deux ouvrants...)		



Figure 135 Vue générale avec logis et dépendances

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	125	N° de fiche	111
Identification	Habitation Casier		
Localisation	320, rue d'Aire		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Elément faisant partie d'un ensemble architectural : Période de la Reconstruction [1945-1960]. L'ensemble comporte une maison à étage et une petite dépendance. Intérêt historique : Du fait de la présence d'une rampe V1, Coubronne a été bombardée à plusieurs reprises en 1944. Les bâtiments édifiés dans le cadre de la Reconstruction sont autant de témoignages de cette page d'histoire du lieu.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'unité architecturale et l'intégrité de l'ensemble Logis : - Volume et toiture : Maintenir configuration actuelle du bâtiment, à savoir bâtiment à étage couvert par un toit en bâtière et prolongé par une structure en appentis. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Conserver la configuration actuelle de la façade à savoir, deux baies à trois ouvrants avec encadrement rectangulaire et entrée avec encadrement identique. A l'étage série de trois baies, elles aussi, à encadrement rectangulaire. Dépendances perpendiculaire au logis: - Volume et toiture : Maintenir configuration actuelle des bâtiments, à savoir quadrilatère assez bas coiffé d'un un toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. - Façades : Conserver les baies faisant écho à des activités agricoles (portes d'étable à deux ouvrants...)		



Figure 136 Vue générale

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	126	N° de fiche	112
Identification	Ferme		
Localisation	1515, rue de Cassel		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Elément faisant partie d'un ensemble architectural : Période de la Reconstruction [1945-1960]. Il s'agit d'une ferme avec logis en bordure de voie et dépendances en fond de cour. Intérêt historique : Cauchie d'Ecques a été fortement touché par les bombardements effectués en 1944 sur la rampe V1 installée à proximité. Les bâtiments édifiés dans le cadre de la Reconstruction sont autant de témoignages de cette page d'histoire du hameau.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'unité architecturale et l'intégrité de l'ensemble Logis : - Volume et toiture : Maintenir configuration actuelle du bâtiment, à savoir quadrilatère couvert par un toit en bâtière et prolongé par un pavillon couvert par un toit à croupe. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Conserver la configuration actuelle de la façade à savoir, deux baies à quatre ouvrants avec encadrement rectangulaire et porte d'entrée située en retrait de la façade. Dépendances en fond de cour (peu visible depuis la voie): - Volume et toiture : Maintenir configuration actuelle des bâtiments, à savoir quadrilatère coiffé d'un toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. - Façades : Conserver les baies faisant écho à des activités agricoles (portes d'étable à deux ouvrants...)		



Figure 137 Vue de la façade du logis

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	127	N° de fiche	113
Identification	Ferme du Moulin		
Localisation	ZB 140		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Corps de ferme organisé autour d'une cour fermée. Edifié principalement en briques rouges, il est assez représentatif de l'architecture agricole du début du XXe siècle. Intérêt paysager : Assise à l'écart du village, la ferme du Moulin est un élément important du paysage ecquois dans la mesure où sa position en haut de versant lui confère une grande visibilité depuis la voie d'Ecques à Saint-Omer.		
Préconisations	Ensemble : - Maintenir l'unité architecturale et l'intégrité de l'ensemble - Conserver le caractère clos de l'ensemble - Préserver les différents bâtiments en briques sans recouvrir ce matériau.		



Figure 138 Vue générale du corps de ferme



Figure 139 Vue du logis

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	128	N° de fiche	114
Identification	Ferme et ancienne boulangerie		
Localisation	76, rue de Rons		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : La dépendance face à la voie est représentative de l'architecture agricole du début du XXe siècle. Intérêt historique : Ladite dépendance est en fait une ancienne boulangerie, elle abrite toujours un four à pain.		
Préconisations	Dépendance : - Volume et toiture : Maintenir configuration actuelle du bâtiment, à savoir quadrilatère couvert par un toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Veiller à la préservation des ouvertures actuelles et à celle des ancrages métalliques (Celles-ci sont utilisées pour fixer le four à pain).		



Figure 140 Vue de la dépendance abritant le four à pain depuis la voie

Ecques – Fiche de préconisations pour le patrimoine architectural relevé au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'Urbanisme			
N° de signalement	87	N° de fiche	115
Identification	Ancien commerce		
Localisation	56, rue de Saint-Omer		
Description/Intérêt	Intérêt architectural : Vaste bâtiment à étage construit entre 1850 et 1939. La brique y est massivement utilisée mais la façade a été enduite. Intérêt paysager : Par son positionnement à proximité de la place du bourg, il contribue au maintien d'un tissu de bâtiments anciens dans le centre d'Ecques.		
Préconisations	- Volume et toiture : Maintenir configuration actuelle du bâtiment, à savoir bâtiment à étage couvert par un toit en bâtière. - Matériaux : Ne pas recouvrir la brique ni modifier l'appareillage. En cas de rénovation, privilégier les techniques du type « micro gommage », le rejointoiement avec un mortier à base de chaux. Pour ce qui concerne la toiture, maintenir tuiles de couleur orangée. - Façades : Maintenir l'organisation actuelle, à savoir cinq travées comprenant chacune une baie au r.d.c. et une autre à l'étage.		



Figure 141 Vue de la façade depuis la voie